

ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

La Charte

95^e ANNÉE

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2024 N° 4

ISSN 1269-472X

*Il y a 70 ans : la fin de
la guerre d'Indochine
Seconde partie*

Sommaire

ÉDITORIAL	3
DEUIL	4
Maurice Gambert	4
Henri Schwindt	6
Jean-François Picheral	7
ACTUALITÉS	8
À l'honneur	8
Élection à la Fondation du Bleuet de France	8
M. Jean-Louis Thiérot, nouveau ministre délégué aux anciens combattants	9
Cérémonie de Bazeilles	10
La tranchée de Chattancourt	12
Rencontre avec le nouveau directeur du musée de l'Armée	14
Mécénat du GMP	14
Soutien au GIP Audition au Sénat	15
Le 11 novembre à l'Arc de triomphe	16
Le 12 novembre au ministère des Finances	17
La Classe Défense de Barral	18
DOSSIER	20
La guerre d'Indochine - seconde partie	
VOS SOUVENIRS	46
ADDENDUM	48
ALGÉRIE	52
MÉMOIRE	59
LES GROUPEMENTS	62
CULTURE ET SCIENCES	65
ANNONCE	67

La Charte

Organe de la Fédération Nationale André-Maginot

TRIMESTRIEL - Commission paritaire n° 1228 A 06713.

Octobre - Novembre - Décembre 2024. Dépôt légal à parution.



Première page de couverture : Représentation d'un paysage du Vietnam avec rizières générée par Intelligence Artificielle.

Dernière page de couverture : Esquisse représentant la culture du riz, générée par Intelligence Artificielle.

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés, Victimes de guerre et Anciens Combattants. L'aînée des associations, créée en 1888 et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :
24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 71 40
Email : fnam@maginot.asso.fr
Site internet : www.federation-maginot.com
CCP Fédération Maginot Paris 714-96U

DIRECTION ET RÉDACTION :
Directeur de la publication : René Peter
Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino
Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal
Email rédaction : lacharte@maginot.asso.fr
Email diffusion : fnam@maginot.asso.fr

RÉSIDENCE ANDRÉ-MAGINOT (EHPAD) :
Tél. : 02 48 52 95 60

IMPRESSION - EXPÉDITION :
Caractère Imprimeur
ZI Delta, 57 Montée de Saint-Menet,
13011 Marseille

La direction de *La Charte* ne peut être tenue pour responsable de la perte ou de la destruction des documents qui lui auraient été spontanément confiés

La FNAM se projette...

Une grande incertitude politique a secoué notre pays cet été en attente de la nomination d'un nouveau gouvernement.

Heureusement les Jeux Olympiques et Paralympiques ont apporté de nombreux motifs de satisfaction et de bonheur dans notre vie quotidienne.

En effet, les athlètes français notamment ceux issus du ministère des Armées ont remporté de nombreuses médailles. Cela a renforcé notre sentiment de fierté nationale mais aussi notre admiration envers nos forces armées. Sur les 139 médailles remportées par l'équipe de France aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, 46 d'entre elles ont été remportées par des athlètes et para athlètes de « l'armée de Champions » (10 médailles d'or, 11 d'argent et 25 de bronze)¹.

Après ces moments de liesse, a enfin été nommé un nouveau gouvernement au sein duquel, dans une première annonce, aucun secrétaire d'État ou ministre délégué aux Anciens combattants n'était désigné. C'est maintenant chose faite en la personne de M. Jean-Louis Thiériot et nous nous réjouissons d'avoir pu conserver un interlocuteur dédié à notre cause, afin de pouvoir faire entendre notre voix auprès des plus hautes instances gouvernementales.

Par ailleurs, le renouvellement de Patrick Remm, vice-président de la FNAM, au poste de président de la Fondation du Bleu de France, est également une très bonne nouvelle. La FNAM a largement participé à la dotation de ce fond et continue de le faire car le bilan depuis sa création est remarquable.

Concernant la fédération elle-même, un plan d'action ambitieux va être mis en place pour les prochaines années. Une équipe d'administrateurs composée de Patrick Remm, Paul Dodane, Benoît Clavier, Cyril Carnevilliers, Dominique Burlett et Pierre Lara en a la charge.



En outre, les réunions régionales, au nombre de cinq, avec les présidents de nos groupements débiteront dès janvier 2025. Il est envisagé d'en faire deux avant le congrès, a priori, une à Toulouse pour le Sud-Ouest et une à Toulon pour la région Sud-Est. Une troisième est envisagée, à l'automne, à Paris pour la région Centre.

La préparation de notre congrès, qui se tiendra les 26 et 27 juin à Toulon, se déroule parfaitement et nous devrions avoir à nouveau un beau congrès en 2025.

En cette fin d'année 2024, malheureusement toujours en proie aux guerres et conflits à travers le monde, le conseil d'administration et le personnel se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An, entourés de ceux qui vous sont les plus chers. J'ai une pensée toute particulière pour la famille de notre ancien et regretté président Maurice Gambert.

Général (2S) René PETER
président fédéral

1. Source : Ministères Armées.

Notre président honoraire Maurice Gambert nous a quittés

Maurice Gambert est né en janvier 1927 à Martel dans le département du Lot. À 14 ans il s'engage comme enfant de troupe à l'École Militaire Préparatoire de Tulle où il restera de 1941 à 1944. Les 7 et 8 juin 1944, Tulle est attaquée par la division allemande *Das Reich* et Maurice Gambert participe à l'évacuation des blessés et des morts. Il rejoint ensuite le maquis « Groupe Veny » dans le Lot du 15 juin 1944 au 23 décembre 1944 et participe à la campagne de France jusqu'au 8 mai 1945.

Une longue carrière militaire l'amènera ensuite au Maroc, en Algérie et en Allemagne. Il quitte l'armée en décembre 1973 avec le grade de commandant et deux citations exemplaires. De retour à la vie civile, il crée une agence de transport du groupe Calberson à Bourges.

Dès sa retraite en 1989, il s'investit dans le bénévolat associatif du monde combattant où sa rigueur, sa personnalité et son sens aigu des relations humaines l'amèneront très vite aux postes clefs. Cette même année, il est élu secrétaire général de la section du Cher de la FNAM (Gr 94), puis en 1991 président de cette section.

En 1992, il rejoint le conseil d'administration de la FNAM et en devient le secrétaire général en 1998. En 2000, il est élu président fédéral de la FNAM et, avec son équipe, en particulier son ami, Henri Rémondet secrétaire général, il multiplie par plus de quatre le nombre d'adhérents. Maurice Gambert présidera la FNAM jusqu'en 2014 et siègera

encore deux ans au conseil d'administration.

Pendant tout son mandat de président il s'est engagé, entre autres, comme président de l'ARPAH (Association pour la réadaptation des personnes âgées et handicapées), administrateur de l'Institut National des Invalides, président de la section sociale FNAM auprès des HIA : Val-de-Grâce, Bégin, Percy, Institut des Invalides, administrateur de la Française des Jeux, membre du conseil d'administration de l'ONAC-VG.

Maurice Gambert était commandeur de l'Ordre national de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille Militaire, chevalier de l'Ordre national du Mérite et titulaire de la Croix de la valeur militaire, la Croix du Combattant, la Croix du Combattant volontaire et la Médaille d'Outre mer.

Grâce à sa ténacité et à une alliance forte et indéfectible avec les autres associations d'anciens combattants membres de la Française des Jeux, notre président honoraire a su conserver la



place de la FNAM et de celles-ci au tour de table de la FdJ.

Avec son équipe, il avait transformé la Grande-Garenne en un havre de convivialité où deux ou trois générations se rencontraient : adhérents, enfants et petits-enfants.

Songéant au bien-être des adhérents, il avait même fait construire une piscine, et proposait des expositions et de nombreux divertissements pour les fêtes. C'est dans ces conditions quasi familiales que le conseil d'administration a évolué pendant des années.

Dans cet esprit de convivialité, Christiane, son épouse, le secondait avec bonheur en assurant l'animation du groupe de conjoints d'administrateurs quand ceux-ci travaillaient en conseil d'administration.



sera réalisé par la Fédération Maginot qui financera 60 lits. L'EHPAD ouvre ses portes en 1999. Ces 60 lits deviendront 75 lits en 2011 sous l'impulsion de Maurice Gambert, lors de l'extension de l'EHPAD.

Au siège à Paris, Maurice Gambert a également réussi à se faire aimer de tous, personnel et administrateurs, par son empathie, son dynamisme et son pragmatisme. Toutes les semaines, il réunissait le cercle restreint des administrateurs, présentait les projets, les problèmes, les opportunités, les événements et prenait l'avis des présents avant de proposer une solution.

Maurice Gambert nous a quittés le 20 septembre 2024, à l'âge de 97 ans. Ses obsèques se sont déroulées le 27 septembre à la cathédrale Saint-Étienne de Bourges.



Avec le temps, la Grande-Garenne ne remplit plus les conditions pour l'accueil de personnes âgées qui perdent progressivement leur autonomie. Dès lors, le conseil d'administration de la FNAM, sous la direction de Maurice Gambert, décide alors la réalisation de la Résidence André-Maginot adaptée aux personnes âgées. L'ensemble de l'opération



Nous n'oublierons pas Maurice Gambert. Son dévouement, sa vision du monde, son implication dans le soutien aux personnes en difficulté, son humanisme, sa gestion de la Fédération et sa convivialité le garderont dans notre cœur et dans nos esprits. Au revoir Maurice !

La rédaction

Henri Schwindt

Né à Toul, le 3 septembre 1944, Henri Schwindt entre à l'école militaire préparatoire technique du Mans (Enfant de Troupe) à 12 ans. En 1961, il rejoint l'école d'application de l'Artillerie anti-aérienne à Nîmes. L'année suivante, à Radolfzell, au sein des Forces Françaises en Allemagne, il débute sa carrière militaire dans une unité de l'Artillerie nucléaire *Honest John* (Système d'arme américain).

En 1969, sa première affectation d'officier se fait à Stetten en Allemagne, toujours dans l'artillerie nucléaire.

Il effectue son premier temps de commandement comme capitaine, en 1975, au 20^e RA à Limoges ; puis devient chef de projet adjoint (SATEM), en 1986, à l'état-major de l'Armée de Terre à Paris ; adjoint puis chef du bureau organisation et automatisation, en 1989, à l'état-major du 2^e CA et FFA à Baden-Baden. En 1995, il commande pendant trois ans le Centre de Sélection N° 7 de Mâcon (site expérimental du Service National). En 2000, il termine sa carrière militaire après deux ans comme Délégué Militaire Départemental et adjoint au commandant d'Armes

Il est président du Gr 92 de la FNAM de 2002 à 2014. Puis il intègre le conseil d'administration de notre Fédération de 2002 à 2024, où il occupe les fonctions de président de la commission chancellerie de 2011 à 2014, membre de la commission mémoire et jeunesse à partir de 2009, puis président de cette commission de 2014 à 2022, vice-président fédéral de 2014 à 2018 et président délégué de 2018 à 2022.

Notre ami Henri est aussi un relecteur et correcteur dévoué de notre revue *La Charte*, depuis de nombreuses années.

En dehors de la FNAM, Henri Schwindt est président de la section Meuse des Anciens Enfants

de Troupe (AET) de 2002 à 2012, fait partie du Comité National du Souvenir de Verdun de 2002 à 2024, participant à la création de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du champ de bataille de Verdun (EPCC) –

Mémorial de Verdun en 2016. Il est également président du Mémorial de Verdun en 2004 et 2005, puis vice-président à partir de 2017. Il est membre de la Fondation du Souvenir de Verdun de 2002 à 2024, de l'Ossuaire de Verdun, de l'Association pour la Sauvegarde du Champ de Bataille et conseiller municipal de Saint-Mihiel pendant un mandat.

Marié et père de 4 garçons, grand-père de sept petit-enfants, le colonel Henri Schwindt était Chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, et titulaire de la Médaille des services volontaires (Bronze) et de la Jeunesse et des Sports, engagement associatif.

Les administrateurs de la FNAM et le personnel se souviendront de lui comme d'un homme entier, accessible, investi et chaleureux.

Ses obsèques se sont déroulées en présence d'une soixantaine de porte-drapeaux et de nombreuses autorités du monde civil, militaire et ancien combattant. La FNAM était représentée par Mme Brigitte Raine, secrétaire générale, M. Cyril Carnevilliers, président de la commission Mémoire et Jeunesse, et Mme Fabienne Bingler, assistante du président fédéral et de la commission Mémoire et Jeunesse.

La FNAM renouvelle ses sincères condoléances à son épouse Janine, ainsi qu'à ses enfants et petits-enfants.



Jean-François Picheral

Né le 26 février 1934 à Montpellier, Jean-François Picheral était diplômé en médecine de la Faculté de médecine de Montpellier. Il obtient son diplôme national en électroradiologie en 1960 et exerce au Centre hospitalier d'Aix-en-Provence de 1963 à 1998. Parallèlement, il est médecin fédéral du basket, du football et du rugby.

Il fait son service militaire comme médecin à la Légion étrangère pour lequel il reçoit la Croix de la Valeur Militaire, la Médaille commémorative d'Afrique du Nord et la Croix du combattant.

À partir de 1971, il exercera de nombreux mandats électifs en commençant comme conseiller municipal délégué aux sports, puis premier adjoint à la mairie d'Aix-en-Provence, maire d'Aix-en-Provence (1989-2001), conseiller régional PACA et enfin sénateur des Bouches-du-Rhône (élu en 1998).

De par ses fonctions sénatoriales, Jean-François Picheral était membre de nombreuses commissions ou de conseils d'administration notamment vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé, membre de la Cour de Justice de la République, ou encore de la section française de l'Assemblée parlementaire de la francophonie. Parmi ses travaux parlementaires, on peut lui attribuer la création de l'Association « Atouts Légion » pour la reconversion civile des légionnaires, tout grade confondu, à la fin de leur carrière militaire et la participation au parlement à la création d'une fondation ou d'un établissement public de la Légion Étrangère pour subvenir aux besoins sociaux de cette armée. Il est également, avec le général (2s) Jean-Claude Coulon de la Légion étrangère, à l'initiative

de la loi « Français, par le sang versé » votée à l'unanimité le 29 décembre 1999 et permettant à tout légionnaire blessé ainsi qu'aux membres de sa famille d'obtenir dans les quatre mois, la nationalité française. Il a œuvré comme médiateur départemental des Alpes-Maritimes auprès de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité.

En 2010, le sénateur Picheral rejoint le conseil d'administration de notre fédération et en est le secrétaire national de 2012 à 2016. Il participe également aux commissions de chancellerie, « Avenir », de la solidarité et des droits. En 2020, il met fin à ses fonctions au sein de la FNAM, après avoir apporté à notre fédération une contribution remarquable par son expérience, son calme et ses réflexions de haut niveau. Le conseil d'administration et le personnel se souviennent d'un homme chaleureux, attentionné et posé, demandant régulièrement des nouvelles des enfants et petits-enfants.

Il était officier de la Légion d'honneur, médaille d'or de la Jeunesse et des Sports, chevalier des Palmes académiques et officier de l'Ordre national de l'Allemagne. Jean-François Picheral était marié, père de deux enfants et grand-père de trois petits-enfants. Ses obsèques se sont déroulées le 17 octobre en la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix en Provence. La FNAM adresse ses sincères condoléances à sa famille.



À l'honneur

Le 15 août 2024, le président fédéral a remis au commissaire lieutenant-colonel Didier Rouquié, président de la commission de contrôle des comptes de la FNAM, la médaille de chevalier dans l'ordre national du Mérite.

À l'issue d'une carrière de vingt années dans l'armée de l'air et de vingt autres en qualité de magistrat des chambres régionales des comptes, Didier Rouquié est venu renforcer l'équipe de la FNAM en 2022.



Élection à la Fondation du Bleuet de France

Le 11 septembre 2024, M. Patrick Remm, vice-président de la FNAM a été réélu au poste de président du Bleuet de France par les administrateurs du Bleuet de France (Pour rappel, la FNAM est membre du collège fondateur).

Lors de son discours inaugural, il a d'abord exprimé sa gratitude pour la confiance qui lui a été accordée. Il a ensuite présenté les premiers résultats du fonds de dotation du Bleuet, opérationnel depuis janvier 2023, soulignant des avancées significatives dans la collecte de fonds et la réalisation des missions de l'œuvre. Le président a également révélé son programme de développement, qui vise à structurer durablement la fondation et à augmenter les fonds récoltés. Il a également fait part d'un partenariat avec l'Éducation nationale dont l'objectif est de faire connaître l'œuvre du Bleuet de France aux jeunes générations afin de les sensibiliser au devoir de mémoire.



M. Jean-Louis Thiériot, ministre délégué aux anciens combattants

M. Jean-Louis Thiériot a été nommé, le 27 septembre 2024, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants, Sébastien Lecornu.

Élu député depuis 2018, Jean-Louis Thiériot s'est engagé pour donner aux armées les moyens nécessaires pour remplir leurs missions, particulièrement lors de l'examen de la loi de programmation militaire 2024-2030, étant vice-président de la commission de la défense nationale et des forces armées

Le ministre délégué s'occupera des anciens combattants et de la mémoire. Le ministre des Armées et des Anciens combattants, Sébastien Lecornu, lui confiera également des missions dans les domaines internationaux, du rayonnement territorial du ministère et de la transition écologique.

M. Sébastien Lecornu a notamment déclaré : « Je suis heureux d'accueillir Jean-Louis comme ministre délégué. Ensemble, nous ferons vivre le devoir de mémoire pour nos soldats, pour nos anciens combattants et pour toute la société. »



Jean-Louis Thiériot, né le 26 juin 1969 à Paris, est un avocat, essayiste et homme politique français. Après des études secondaires au lycée Louis-le-Grand à Paris, Jean-Louis Thiériot suit des études supérieures à l'IEP (Institut d'Études Politiques) de Paris. Il y obtient un diplôme d'études approfondies (DEA) en études soviétiques et est-européennes (1994) et un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en droit communautaire des affaires.

Il est maire de la commune de Beauvoir de 2008 à 2018 et vice-président de la communauté de communes La Brie centrale de 2014 à 2016, chargé de la culture. En 2015, il est élu conseiller départemental de Seine-et-Marne et devient délégué du président aux affaires européennes. En 2017, il est élu premier vice-président du conseil départemental de Seine-et-Marne chargé des finances et des affaires européennes. En 2018, il est élu président du conseil départemental de Seine-et-Marne.

Jean-Louis Thiériot est l'auteur de plusieurs ouvrages, ainsi que d'articles et tribunes dans des journaux comme Le Figaro, L'Opinion, La Croix ou Le Monde, et dans des revues comme Conflits ou encore la Revue Défense nationale.

Le général (2S) René Peter, président fédéral, a été reçu par son directeur de cabinet, saint-cyrien et ancien parachutiste. Il a rencontré le ministre le 3 décembre, afin de lui présenter la FNAM, ses missions et ses actions.

73^e pèlerinage dans les Ardennes

Dans les Ardennes, la mémoire se nourrit des traces du passé et des souvenirs qu'y gardent vivaces les Troupes de marine. Les combats qu'elles menèrent sur cette terre en 1870, mais aussi en 1914 et en 1940 sont un élément constitutif des valeurs auxquelles cette arme en y venant rappelle le sens, chaque année, depuis 1951. Il y a là l'esprit de corps, la discipline et l'intrépidité, tous nécessaires pour gagner la partie « barbare » des combats, même dans les batailles perdues.

Cette année 2024, comme les précédentes, ce sont trois temps forts qui ont rassemblé jeunes et anciens des Troupes de marine au cours de leur « pèlerinage » ardennais.

Premier acte : le 13 septembre. C'est la mémoire des Indochinois et Malgaches qui était, cette année, honorée à Nouzonville et Monthermé. Car c'est ici sur un front de 24 km, le long de la Meuse entre Charleville-Mézières et Deville, qu'en 1940 quatre bataillons de mitrailleurs coloniaux résistèrent sans aviation et sans chars, pendant plus de trois jours, aux furieux assauts de forces motorisées trois fois supérieures en nombre et aux vagues incessantes et hurlantes des redoutables *Stukas*. Ils méritent bien notre admiration.

Deuxième acte : le 14 septembre. Les pèlerins se déplacent en Belgique pour rendre hommage aux marsouins et bigors du Corps d'Armée Colonial. Le 22 août 1914, les 3^e division et 5^e brigade d'infanterie coloniales, dans un terrible combat de rencontre connu sous le nom de « surprise de Neufchâteau », vécurent là-bas l'épisode douloureux le plus sanglant de toute l'histoire de France, où elles refusèrent de subir un sort funeste par des actes de courage qui dépassèrent le prodigieux. Ce sont ces leçons d'héroïsme que jeunes et anciens des Troupes de marine viennent chercher chaque année dans les nécropoles forestières autour du village de Rossignol, devant le mausolée de sa population fusillée et près de la stèle qui marque le lieu où le lieutenant Psichari trouva la mort. Celui-ci n'avait-il pas écrit en évoquant la Patrie : « Oh ! Être digne d'elle ! ».

Troisième acte : les 14 et 15 septembre. Le moment est alors arrivé de célébrer la « Fête de la Coloniale » telle qu'elle fut instituée en 1951 en commémorant Bazeilles et ses combats de 1870.

Une première séquence fut constituée de l'hommage rendu à un chef de peloton du RICM qui attribua le nom de Bazeilles à son char à Diên Biên Phu. En cette année du 70^e anniversaire de cette bataille, un carrefour de la ville portera donc désormais le nom de ce chef, l'adjudant-chef Aristide Carette, pour les valeurs qu'il a toujours incarnées au cours des combats de 1940, de la Résistance, de la Libération, d'Extrême-Orient et d'Algérie.



© Laurent Mouche/FNAM

La deuxième séquence fut, après un magnifique concert interprété par la Musique des Troupes de marine, un parcours nocturne rassemblant pèlerins et population sur les lieux historiques des combats. Des reconstitutions dynamiques immergent les spectateurs dans les faits du passé et une succession de tableaux se chargent de les faire comprendre. Le point ultime du parcours fut le recueillement à l'ossuaire après le message des anciens incarné par l'allocution du général de corps d'armée (2S) Philippe Bonnet, président de la Fédération nationale des Anciens d'Outre-mer et Anciens combattants des Troupes de marine.



La troisième séquence eut lieu le lendemain dimanche. Après la dévotion d'une messe, ce fut l'heure des commémorations « officielles ». Deux prises d'armes honorèrent le monument aux Combattants de la Division bleue et le monument aux Morts de Bazeilles. Avec la lecture des combats et les dépôts de gerbes dont celle de Fédération nationale André-Maginot, ce fut aussi l'instant choisi par le général Paul Gèze d'adresser à son tour un message fort qui franchira les mers, partout où des marsouins et bigors servent notre pays.

Mais, il y a aussi tout ce qui entoure et accompagne les trois actes recueillis de ce « pèlerinage ardennais » : des moments festifs, des pauses gourmandes, des découvertes culturelles, de nouvelles rencontres et surtout des retrouvailles. Dans son discours, M. Benoît Piedboeuf, député-bourgmestre de Tintigny (Belgique), a rappelé que la mort avait fauché « dans la pleine force de la jeunesse, une génération d'espoir, de talents, de devenir ». Alors tout fut mobilisé pour que ces trois jours constituent un moment inoubliable qui, outre l'attention, le respect et la mémoire dûs à nos grands anciens, les célèbre aussi comme ils l'auraient certainement souhaités eux-mêmes dans leur « empressement d'embrasser la vie et de faire son chemin tel qu'on le rêve, tel qu'on ose le rêver », c'est-à-dire teinté de musiques, de convivialités et de joies.



Comme cette rencontre annuelle avec notre passé est faite de reconnaissances et d'amitiés, elle se prête aussi particulièrement aux remerciements. Ainsi la FNAOM-ACTDM, groupement n° 200 de la FNAM, a-t-elle voulu témoigner avec force, toute sa gratitude envers cette dernière pour son indéfectible soutien, en remettant à son président fédéral, le général (2S) René Peter, présent sur place, sa médaille associative du mérite colonial. Par ce geste, le général Philippe Bonnet a renouvelé l'assurance que la FNAOM était, est et restera un partenaire actif, loyal et reconnaissant de la Fédération Maginot.

Le pèlerinage des Ardennes ne pouvait pas mieux s'y prêter !

Général (2S) Nicolas GRAFF
1^{er} vice-président de la FNAOM, chargé de la mémoire

Visite à la tranchée de Chattancourt

Le 15 septembre 2024, le président fédéral, René Peter, et le vice-président de la FNAM, Patrick Remm, ont visité la Tranchée de Chattancourt, projet soutenu par notre Fédération sur l'initiative de Jean-Marie Guastavino, vice-président fédéral et rédacteur en chef de *La Charte*. M. David Amberg s'est engagé dans cette folle aventure en 2017.

Située sur le champ de bataille de Verdun, la Tranchée de Chattancourt permet au visiteur de se replonger dans la peau du Poilu. En mars 1916, Chattancourt se retrouve en première ligne et stoppera définitivement l'avance allemande, lors de la bataille de Verdun.

L'idée de recréer une tranchée pour le centenaire de la Grande Guerre est venue à un groupe de passionnés. L'un des membres de l'association a acheté un terrain et l'a mis à disposition. Ils ont ensuite entrepris de reconstituer cette tranchée à l'aide de poutres, de planches, de sacs à terre et de tôles métro. Les sacs pour la terre ont été offerts par différents régiments de l'armée de terre. Les tôles métro datent toutes de la Première Guerre mondiale, elles ont été récupérées chez les cultivateurs de Chattancourt et des communes avoisinantes.



De g. à dr. : MM. Remm, Amberg et Peter.



Lors des travaux, plusieurs objets ont été retrouvés, montrant l'acharnement des combats. Il aura fallu plus de deux ans pour réaliser entièrement cette tranchée, sans compter les nombreux formulaires d'autorisation à remplir. Chaque partie de la tranchée a été réalisée avec précision grâce aux manuels d'instruction, aux photos d'époque et aux témoignages des soldats.

Par ailleurs, toutes les photos sur le site datant de la Grande Guerre proviennent de collections privées des membres de l'association ou de dons de visiteurs.

Ce ne sont pas moins de 100 m de tranchée et d'abris qui ont été totalement reconstitués. L'autre particularité de ce site réside dans son Mur de Mémoire, dédié aux visiteurs. Chacun peut y mettre un témoignage (photo, correspondance ou autre) rendant hommage à ceux qui ont combattu pendant la Première Guerre mondiale, toutes nationalités et religions confondues.

Le chemin de visite est ponctué de panneaux explicatifs ou de courtes biographies rédigées en français, allemand et anglais.

La Tranchée de Chattancourt peut se visiter **du 1^{er} avril au 31 décembre**.

Conditions particulières pour les adhérents de la Fédération Maginot.

Plus d'informations sur : <https://tranchee-verdun.com/>



Rencontre avec le nouveau directeur du musée de l'Armée

Mercredi 24 septembre 2024, M. Christian Piquet, président délégué de la FNAM, représentant le président fédéral, a été chaleureusement accueilli par le général de corps d'armée Yann Gravêthe, nommé directeur du musée de l'Armée depuis le 14 septembre 2024.

Dans son discours, le général Gravêthe a exprimé ses sincères remerciements aux mécènes, soulignant leur rôle crucial pour le musée. Il a partagé des chiffres impressionnants sur les visites et les investissements récents, tout en dévoilant les projets ambitieux qui façonneront l'avenir du musée.

Cette rencontre témoigne de l'engagement indéfectible envers la préservation de notre histoire militaire et de la collaboration fructueuse entre les institutions et leurs partenaires. Ensemble, nous continuons à faire vivre le patrimoine et à inspirer les générations futures.



© Laurent Mouche/FNAM

Mécénat du GMP

Le 11 octobre 2024, M. Christian Piquet, président délégué de la FNAM, a rencontré le général de corps d'armée Loïc Mizon, dans les salons du Gouverneur Militaire de Paris, pour une réunion avec les partenaires mécènes du GMP.

Lors de cette réception, M. Piquet a présenté les actions de la FNAM, notamment ses initiatives de solidarité et son engagement envers la mémoire, en particulier auprès de la jeunesse. Le général Mizon a, dans son discours, exprimé sa gratitude envers les mécènes pour leur soutien financier essentiel et a souligné l'importance de leur rôle. Il a également mis en avant l'orientation future de ses missions vers la jeunesse, en insistant sur les classes de défense et du lien Armée nation.



De g. à dr. : Dominique Burlett, président de la France Mutualiste et administrateur de la FNAM, le général de corps d'armée Loïc Mizon, gouverneur militaire de Paris, et Christian Piquet, président délégué de la FNAM.

© Laurent Mouche/FNAM

Soutien au GIP

Le 12 octobre 2024, Mmes Brigitte Raine, secrétaire générale de la FNAM, et Marie-Françoise Le Bouleur, cheffe du pôle jeunesse de la commission mémoire et jeunesse, assistaient aux cérémonies du 80^e anniversaire du soulèvement de la police parisienne.

La cérémonie a débuté à 17h30 par le dévoilement de la sculpture en hommage aux résistants de la préfecture de police dans la cour du 19-août.

Un spectacle en costumes d'époque proposant des moments de la libération de Paris a ensuite été proposé sur la place Louis-Lépine, avant de poursuivre par la veillée en l'honneur des agents de la préfecture de police morts pour la libération de Paris.

Ce vibrant hommage s'est achevé par une projection son et lumière sur la façade de la préfecture de police.



© Brigitte Raine/FNAM

Audition de la FNAM au Sénat

Le 7 novembre 2024, M. Christian Piquer, président délégué, représentait la FNAM lors de l'audition de la commission sociale du Sénat. Étaient également présents MM. Jean-Jacques Soulas de la FNAME-OPEX, Jean-Louis Nageotte de la FNACA, Jean-Pierre Pakula de l'ANOPEX et le général Pascal Dupont de l'UNC. Mme Jocelyne Guidez, sénatrice de l'Essonne et rapporteure de la Commission des affaires sociales présidait cette réunion.

Parmi les points abordés figuraient, entre autres, la revalorisation du point de pension militaire d'invalidité (PMI), les classes de Défense, et le Service National Universel (SNU) qui pourrait ne pas perdurer. Les projets sociaux ont été évoqués. Pour conclure, il a été question du projet de loi de finances relatif aux armées. Suite au changement de gouvernement, des modifications ont été apportées au budget initial ce qui rend difficile à l'heure actuelle les attributions pour chaque secteur.



© Stanislas Naveau/Sénat

Le 11 novembre à l'Arc de triomphe

Le 11 novembre 2024, à l'occasion de la commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale, M. Christian Piquet, président délégué de la FNAM, a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du Soldat Inconnu, sous l'Arc de triomphe à Paris. Ce geste symbolique marque un hommage fort aux sacrifices des soldats tombés au champ d'honneur, mais aussi à tous ceux qui ont œuvré pour la paix.



© Jiuguang Wang



© Chris Stubel



© Frédéric Bisson

À l'issue de la cérémonie, un déjeuner a été organisé au Palais de l'Élysée. M. Christian Piquet s'est entretenu avec le ministre délégué auprès du ministre des Armées et aux Anciens combattant, M. Jean-Louis Thiériot. Cette rencontre a permis d'aborder les enjeux actuels liés à la mémoire des conflits, ainsi que les conditions de vie des anciens combattants, qui restent au cœur des préoccupations de la FNAM.



Le 12 novembre au ministère des Finances

La cérémonie commémorant la fin de la Première Guerre mondiale s'est tenue à Bercy le mardi 12 novembre, devant les stèles à la mémoire des agents des Finances et de l'Industrie morts pour la France, en présence du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, M. Antoine Armand, du ministre chargé du Budget et des Comptes publics, M. Laurent Saint-Martin, du ministre délégué chargé de l'Industrie, M. Marc Ferracci, de la ministre déléguée chargée de l'Économie sociale et

solidaire, de l'Intéressement et de la Participation, Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback, de la secrétaire d'État chargée de la Consommation, Mme Laurence Garnier, du président fédéral de la FNAM, du président de l'association des Anciens Combattants des Finances, du vice-président du Gr 271 et du vice-président du Gr 288. Présente également, l'association des anciens combattants de la Banque de France et une vingtaine de porte-drapeaux (entre autres du Gr 58).

La Marseillaise et l'Hymne européen ont été merveilleusement bien interprétés par les élèves de l'école élémentaire Jean-Simon du 13^e arrondissement de Paris, accompagnés par un quatuor de la musique des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police de Paris. Les sonneries réglementaires ont été interprétées par un tambour et clairon de la musique de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Un bouquet main bleu, blanc, rouge a été déposé par trois élèves représentant l'école Jean-Simon ainsi que trois gerbes (deux gerbes au nom des associations Finances et Industrie, une gerbe au nom des ministères économiques et financiers), suivi de l'allocution du président du Gr 149, du ministre chargé du Budget et des Comptes publics et du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Pour conclure ce moment de recueillement, un bouquet tricolore a été déposé devant la plaque des Inspecteurs des Finances « Morts pour la France ».



© Hamilton de Oliveira/MEF



La classe CDSG de Barral soutient les blessés de l'armée de Terre

La classe de Défense du lycée Barral de Castres a participé au départ et à l'arrivée des 1 000 km du 8^e RPIMa au profit des blessés de l'armée de Terre. (...)

Cette course en relais menée par vingt paras (hommes et femmes du régiment), correspond à la traversée de la France, du Sud au Nord, en faisant des escales régulières dans plusieurs autres régiments [...]. Des moments de recueillement sont aussi prévus, sur des lieux de mémoire [...] comme à Oradour-Sur-Glane. (...)

À 7h, le signal est lancé, marquant le départ. Ensemble, nous franchissons les premières centaines de mètres dans une sorte de communion silencieuse, chacun portant dans son cœur la cause que tous défendent. (...) « **De tels moments nous rappellent la force de l'engagement collectif, où chaque pas est un hommage** » explique Ilyès.

« **Une centaine de mètres après le départ, je ralentis, me retourne et observe. Derrière moi, une marée humaine, des élèves et des soldats unis dans l'effort** ».

« **Ce sentiment est indescriptible** », dis-je à un de mes camarades, la voix chargée d'émotion. (...) Mais notre première implication s'arrête à quelques kilomètres du départ, devant notre lycée de Barral, là où nos obligations scolaires nous rappellent à l'ordre.

Gabriel renchérit : « **lors de cette petite course, ce qui m'a le plus marqué c'était cette marée humaine autour des militaires,**



composée d'élèves de classe défense de Barral mais également de ceux du lycée Jeanne d'Arc de Mazamet et bien sûr, des Paras du régiment et aussi des anciens, des vétérans. »

(...)

L'un des soldats, les yeux marqués par la fatigue, s'interrogeait sur l'intérêt que nous trouvions à faire l'option Classe Défense, dans une société où tout semble toujours guidé par l'intérêt personnel. Nous lui avons répondu avec sincérité : il existe encore une jeunesse prête à se tenir derrière son pays et ses soldats, animée par des valeurs de solidarité et de patriotisme.

Par la suite, il nous raconte les étapes déjà franchies, les moments de douleur mais aussi de solidarité entre frères d'armes. Pour nous, ces échanges sont précieux. Ces conversations, empreintes de respect et d'admiration mutuelle, créent un lien fort entre nous et les militaires. (...)

Aux premières lueurs de l'aube, nous arrivons à l'hôpital militaire Percy, où certains soldats du « 8 » partis avec nous pour une nuit dans le bus, descendent pour rendre visite à un camarade blessé et surtout terminer la course avec leur frère d'arme qui a perdu une jambe. Ce moment est particulièrement émouvant. (...) Nous poursuivons notre route vers les Invalides, ce lieu chargé d'histoire et de mémoire.

Arrivée aux Invalides

Ilyès continue le récit : « **Nous nous alignons sur l'allée d'entrée, formant une haie d'honneur aux côtés des bérets rouges du 8^e RPIMa. (...) Puis, une image que nous n'oublierons jamais se dessine sous nos yeux : les coureurs arrivent, mais pas seuls. (...) Parmi eux, un militaire blessé, récupéré quelques heures plus tôt à l'hôpital militaire Percy. Le silence qui nous entoure est lourd de respect, seulement brisé par nos applaudissements à leur arrivée.** » (...)

« **Un blessé de guerre n'est jamais un infirme. Il n'a pas perdu son bras ; il l'a donné** » rappelait Sacha Guitry, et nous pensions à ses mots en regardant ce convoi, explique Jean.

Réception des fonds collectés par une association gérant les blessés de l'armée avec les coureurs du « 8 » et les mécènes.

À leur suite, nous avons gagné la cour d'Honneur des Invalides, où les attendaient tous les chefs d'état-major de toutes les armées, l'ancien gouverneur militaire, d'anciens chefs de corps du « 8 », le général Debray et le général Chasboeuf, mais aussi le CEMA, le général Burkhard. Il y avait aussi les soldats du « 8 » actuellement en opération Sentinelle à Paris. Dans un silence solennel, nous avons pris place et nous avons écouté le général



Schill, CEMAT, féliciter chaleureusement ces hommes et ces femmes de ce régiment d'élite, les Volontaires du « 8 » et celui qui avait tout organisé : le major Cormier.

Les chefs d'état-major ont remis une médaille à chaque coureur du « 8 », et les ont chaudement félicités. Ils se sont ensuite approchés de nous, prenant le temps de nous saluer, et de discuter avec nous pour savoir ce que nous envisagions de faire après le bac et soulignant l'importance du dispositif des classes de défense pour l'avenir du pays. (...)

Finalement, nous avons repris le bus en direction de Castres, fatigués mais portés par la force de ces rencontres. Dans le véhicule, le silence régnait, permettant aux coureurs qui rentraient avec nous, dont le colonel Jean Yves, le C2, qui avait parcouru plus de 700 km à vélo pour les assister, de se reposer. (...)

Nous remercions le 8^e RPIMa pour cette invitation à vivre cet échange fraternel, ainsi que nos éducateurs, M. Cazzaro et Mme Pietravalle, pour nous avoir offert l'opportunité de vivre des moments aussi exceptionnels.

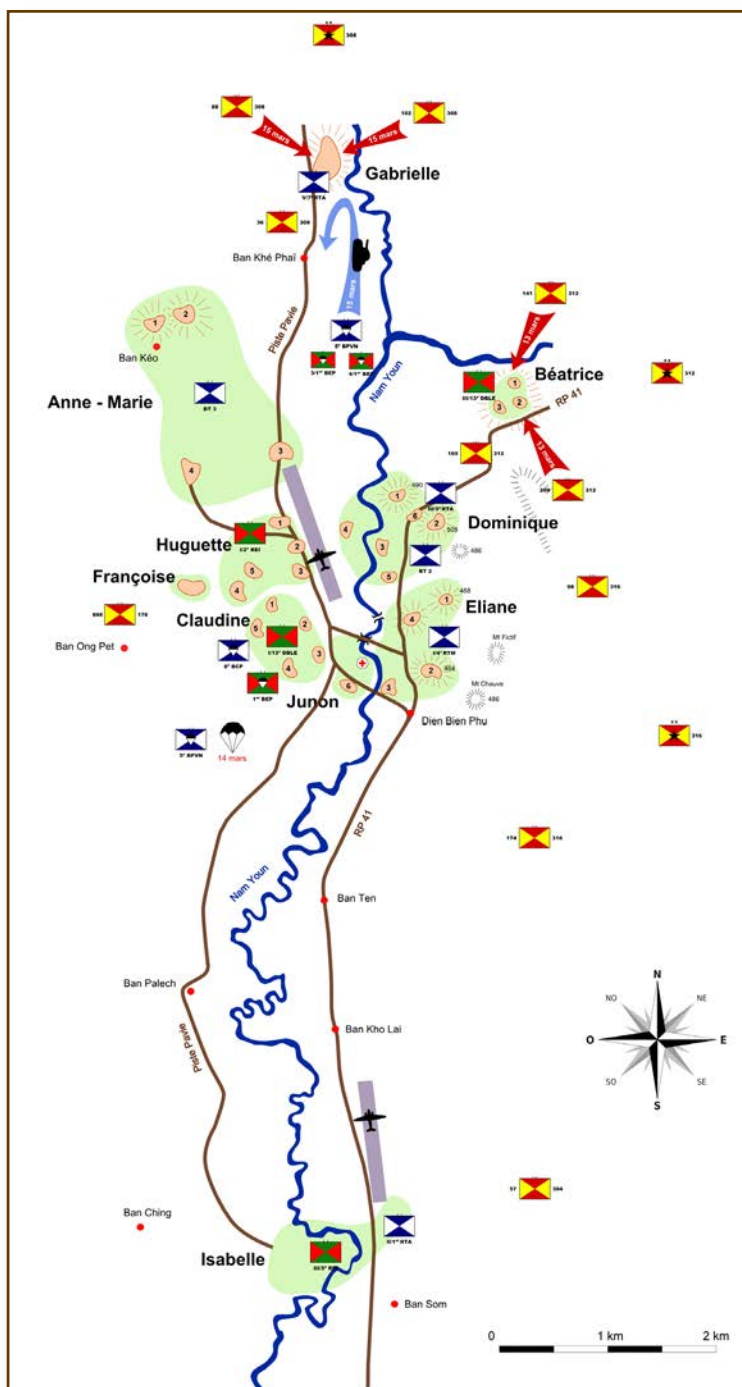
**Ilyes Hjirt, Jean Morales, Robin Tailhades,
Louis Mottin ,**
élèves de terminale classe défense
Morgan Houles, Gabriel Pradines,
élèves de 1^{re} classe de défense
du lycée Barral à Castres

Il y a 70 ans : la fin de la guerre d'Indochine

Nous terminons cette série de témoignages sur Diên Biên Phu, aimablement fournie par M. Guy Leonetti, président du Comité France Indochine.



© Flappiehf



Le point d'appui Béatrice et les légionnaires

Récit du légionnaire Franz Fischer

« Sur *Béatrice*, ce fut l'apocalypse. Avant que les régiments de la 312^e division ne se ruent sur le poste, l'artillerie et les mortiers lourds du Viêt-Minh préparaient le terrain en déversant sur le point d'appui un déluge de feu.

Les légionnaires, insuffisamment protégés sous trente centimètres de terre et de paille furent projetés dans les airs, désarticulés comme des poupées de son. D'autres furent enterrés, blessés, dans leurs trous.

Leblanc (pseudonyme sous lequel Franz Fisher sert à la légion) et Krantz se battaient en légionnaires, avec les moyens du bord, un fusil-mitrailleur 24/29 et un pistolet-mitrailleur 49. Sous leurs pieds, le bidon bougeait comme secoué par un tremblement de terre. La poussière ruisselait à travers les bambous et l'herbe du plafond de leur abri les étouffait. Le fusil-mitrailleur qui chauffait et les relents de poudre leur grattaient la gorge. Emil Krantz rechargeait les chargeurs vides que Leblanc lui passait. Les explosions des obus qui labouraient le piton autour d'eux les firent sursauter. Ils avaient mal aux tripes et leur cœur fit des culbutes. Ils avaient perdu toute notion du temps. Une intense lumière sembla embraser le piton. Quelqu'un avait eu la bonne idée de faire exploser le tonneau de napalm, la pièce maîtresse de leur système de défense. À moins que ce ne fût un projectile Viêt-Minh.

Le type avec son lance-flammes que le lieutenant-colonel Gaucher avait envoyé à la 11^e compagnie ne fit pas long feu. Le réservoir qu'il portait sur le dos prit feu, frappé par un éclat chaud. Dévoré par les flammes, le gars criait comme un animal dans sa détresse.

Quelque chose de gros et terrifiant vient d'enfoncer le plafond de leur abri. Krantz le reçut dans le dos ; il mourut sur le coup. Encore une fois la chance sourit à Leblanc : le projectile n'explosa pas.

Il s'extirpa du fatras de terre et de morceaux de bois. Dans les flashes des explosions, il vit que pour Emil toute aide venait trop tard. Les yeux lui piquaient ; les larmes coulaient. Au-dessus



© Robert Cholley (Gr 113)

de lui, plus rien. Il respira à fond. Il fut témoin de la tragédie qui se déroulait sur le piton de sa compagnie : les cris des hommes, les jurons...

Ça aurait été une folie de rester dans ce trou éventré. Son fusil-mitrailleur était enterré. Adieu Emil ! Quelques bonds, la tête entre les épaules. Un trou : la tranchée principale, écroulée par endroit, le poste de secours...

Il y avait du monde, enfin ! Korda était en train d'appliquer un pansement sur les yeux de Corner, rendu aveugle par un coup au but dans l'observatoire du PC de la compagnie. Corner ne pleurait même pas. Il ne verrait plus jamais le reste de sa vie. Peut-être ne réalisait-il pas ce qui venait de lui arriver ?

« - **Stouffers est mort, dit-il, content d'être encore en vie.** »
- **Et le lieutenant Turpin ?**
- **Il est blessé.** »

Kunz se tenait dans un coin, assis, adossé au mur. Des lambeaux de peau brûlée pendaient de son visage. Il gémissait doucement. Servant de mitrailleuse, celle de l'extrême droite, en face du calcaire, une roquette de bazooka a explosé dans son créneau. La chaleur de la déflagration avait brûlé ses cheveux, cils et sourcils. De la peau pendait de ses oreilles comme des pendeloques. Des larmes coulaient de ses yeux fermés. Il est à souhaiter qu'il ait au moins sauvé ses yeux.

L'adjudant de compagnie, le sergent-chef Fiedler assis par terre avait une main en bouillie, qu'il tenait avec l'autre, valide. Le caporal-chef Bouvier, de la 3^e section, entraît du côté de l'infirmerie. Il saignait d'un bras. Voyant l'infirmier occupé, il vira de bord. Il revint et demanda à Leblanc :

- **La 2^e tient toujours ?**
« - **J'ai rencontré personne. Un obus a démolé mon blockhaus.** »
- **Mon copain est mort. Mon fusil-mitrailleur est foutu.**
- **Viens avec moi ! Je traverse sur la colline de la CCB.**
- **La 11^e compagnie est foutue.**
- **OK, fit Leblanc.** »

Bouvier et Leblanc vidèrent leurs chargeurs sur eux et décampèrent. Ils escaladèrent les barbelés de la 10^e compagnie :

- Qui va là ?

« - La 11^e. Caporal-chef Bouvier et Leblanc, le Canadien. »

- Montez !

Ils sortirent dans la tranchée à ciel ouvert. Leblanc enleva son pistolet-mitrailleur à un légionnaire qui s'était traîné là pour mourir. À proximité de la cuisine, la tranchée prenait fin.

Du côté de la rizière, les soldats du Viêt-Minh commençaient à envahir le piton. Ils criaient : *Lai dai* (venez) et tiraient dans les entrées et lançaient des grenades.

L'artillerie Viêt-Minh allongea son tir. Leblanc sentit les piquants des barbelés traverser ses souliers de brousse quand il reçut un formidable coup sur la tête. Un grand trou noir le happait... »

Vers 19 heures 45, un obus frappe également de plein fouet l'abri du lieutenant-colonel Gaucher, ce nouveau drame va achever de désorganiser la défense de tout le secteur.

Le légionnaire Mario Hernandez, de la 1^{re} compagnie du 2^e bataillon de la 13^e DBLE livre ici le récit inédit des derniers instants de son chef de corps.

« Notre colonel, avec plusieurs officiers, dirigeait les opérations depuis son PC, qui se trouvait proche de mon emplacement de combat. Il devait être aux environs de 19 heures 30 lorsqu'eut lieu de nouveau une série d'explosions à proximité du PC et des emplacements du 1/13^e.

C'est à ce moment-là, que nous vîmes apparaître quelques gars de chez nous hurlant comme des aliénés, que le PC de notre colonel avait été touché par un obus d'artillerie et ils criaient qu'il n'y avait aucun survivant. Pendant que l'un d'eux partait à l'antenne du docteur Grauwin chercher des médecins et infirmiers, le sergent Dubois avec quelques hommes de ma section, dont moi-même, se rendit tout de suite sur le lieu du blockhaus qui tenait lieu de PC.

Nous avons donné un coup de main à l'équipe de pionniers de notre unité que dirigeait le sergent-chef Signorini. Le spectacle était horrible à voir. Une Jeep se trouvait déjà sur les lieux,



Le lieutenant-colonel Gaucher dans son PC avec un des officiers de son état-major. Cette photo a été prise le jour de sa mort et ramenée, à son retour de captivité, par le sergent-chef Agosti.

Dossier

ils évacuèrent le colonel qui était encore vivant, mais déchiqueté de toutes parts et dont le visage avait l'aspect cadavérique. Il y avait parmi eux, un ou deux officiers morts, et plusieurs blessés dont mon chef de bataillon Brinon. Ils furent tous transportés sur l'antenne du GM9.

Nous apprîmes un peu plus tard le décès de notre colonel. À la suite de cette triste nouvelle, les commandants de compagnie, sous-officiers, légionnaires, savions que sans "Pouss-Pouss" (nous l'appelions familièrement ainsi) les choses ne seraient plus les mêmes. Notre moral fut très fortement atteint, et je vis que mon capitaine Chounet était lui-même très fortement éprouvé. »

« Et puis, écrit le médecin-lieutenant Verdaguer, après que le vacarme se fût soudainement apaisé, la nouvelle tant redoutée mais à laquelle nous eûmes bien du mal à croire : Béatrice était tombée ! Non seulement ce centre de résistance était perdu mais l'affaire n'avait pris que quelques heures, terminée bien avant le lever du jour, rendant inopérants tous les projets de contre-attaques longuement étudiés par les états-majors et, compte tenu de la valeur reconnue de tous, des légionnaires de la 13^e DBLE, cela donnait au succès Viêt-Minh une énorme dimension qui frappa tous les esprits. »

Bilan des pertes du côté français : sur les 400 hommes que comptait le bataillon, une centaine de morts, 200 prisonniers, dont beaucoup sont blessés, une centaine de rescapés qui ont réussi en ordre dispersé à rejoindre, dans la nuit, les lignes françaises.

Le légionnaire Franz Fischer, en recouvrant ses esprits, se rend compte qu'il est non seulement blessé mais prisonnier.

« Des cris le réveillèrent ; des cris dans une langue qui n'était pas la sienne. Du Vietnamien bien sûr. Où est-ce qu'il avait la tête ? Il se trouvait au Vietnam. Doucement, il émergeait de son inconscience : Béatrice ! Ça y est, ça lui revenait. Jésus-Christ, il n'était pas mort. Ça bourdonnait dans sa tête. Levant la main pour vérifier la gravité de la blessure, une sentinelle Viêt-Minh lui interdisait de bouger en lui appuyant sa baïonnette sur le ventre.

- Vous coucher !

En tout cas il n'était pas seul ; des hommes gémissaient à côté de lui. L'éternelle prière des hommes blessés :

- Wasser ! De l'eau !

Un homme blessé se déshydrate plus vite qu'un homme en bonne santé. Quand les globules engagent le combat contre l'envahisseur, déclenchant l'inflammation, le besoin en eau se fait sentir et va en augmentant.

Les canons tiraient encore, au loin. Pas sur Béatrice. Ici c'était la fin. La senteur écœurante des champs de bataille submergeait tout. La senteur de la chair humaine, mise à nu. La senteur aigre de la poudre. Le bois et la paille des blockhaus brûlaient encore. Attila était passé par-là. Les Viêt-Minh les ont alignés, la tête à la cloison de l'église¹. Elle a tenu le coup... Le Père Cornelli serait content.

1. À la demande du Père Cornelli, missionnaire civil replié en décembre 1953 de Lãi Chau sur Diên Biên Phu, les légionnaires de la 11^e compagnie avaient construit une chapelle sur Béatrice en janvier-février 1954.

- Wasser !
- De l'eau !
- Aqua !
- Voda !
- *Im ki mum !* (Taisez-vous !)

Un officier du Viêt-Minh leur expliquait que les Français allaient venir les chercher. Le haut commandement Viêt-Minh a demandé une trêve pour permettre l'évacuation des blessés graves. Ils vont arriver dans une demi heure. Une demi-heure, c'est long pour un gars qui crève de soif.

Ils arrivaient : deux ambulances, un camion et deux à trois petits véhicules. Un aumônier leva sa croix pour conjurer la mort. À chacun son boulot. Des médecins et des infirmiers donnaient des anti-tétanos. Pas le temps de soigner sur place. Dans les ambulances, ils remplirent les fiches jaunes. Leblanc a trouvé une place sur la banquette du camion.

- Nom ?
- Leblanc.
- Leblanc, comment ?
- L-e...
- Prénom ?
- Jérôme.
- Compagnie ?
- 11^e.



Dossier

- Section ?
- 2^e.
- Qu'est-ce que t'as ?
- J'ai reçu quelque chose sur la tête. Un éclat de quelque chose.
- Ouais, pour le moment c'est enflé. T'as saigné beaucoup?
- Je ne pense pas.
- As-tu vomi ?
- Oui, ça sent le sur.
- As-tu perdu connaissance ?
- Quelques heures. Ils m'ont piqué avec la baïonnette. Ça m'a réveillé.
- Si t'avais porté ton casque...
- Un obus est tombé sur notre blockhaus... Je l'ai perdu.
- Bon, le médecin-commandant Grauwin décidera de ton cas.
- Merci.



Geneviève de Galard.

© Robert Cholley (Gr 113)

Le commandant Grauwin accueillait le petit convoi à l'entrée de son hôpital souterrain.

- Wasser, mon commandant ?
- Avez-vous donné de l'eau aux blessés ?
- Pas trop, mon commandant. Les blessures à l'abdomen...
- Donnez-leur en, sinon on va les perdre avant qu'on ne les mette sur la table d'opération. Combien sont aptes à être évacués tout de suite ? Un avion est prêt à partir.

Leblanc fut un de ceux-là.

Deux convoyeuses les aidèrent à monter le petit escalier aménagé à l'intérieur de la porte abaissée. Le pilote tenait le gaz au bout. Des obus Viêt-Minh tombaient sur la piste.

- Va-t-il réussir à faire décoller son avion ? Gages-tu ?

Les deux filles attachaient les gars.
Des braves se camouflaient sous les sièges.

« **- Tout le monde est là ?** »
« **- Oui, commandant.** »

Au loin, il y en avait qui agitaient les mains.
Trop tard. L'appareil bondit en avant comme un coursier poursuivi par un essaim de guêpes. Le pilote enfonce la pédale...
Les filles applaudirent. » ■



Les volontaires d'une nuit

**Un acte de pur héroïsme
qui mérite respect et admiration !**

Général Navarre

Le haut commandement fit appel aux volontaires de toutes armes (681 du 7 avril au 1^{er} mai) pour sauter de nuit sans être brevetés parachutistes.

Volontaire non breveté, le sous-lieutenant Georges Pinault, appartenant au 3^e groupe du 41^e RAC (Régiment d'Artillerie Coloniale) fut parachuté sur Diên Biên Phu le 25 avril 1954 et réussit, contrairement au légionnaire Fischer, à tomber dans les lignes françaises.

La veille de son parachutage, il écrivait à sa mère en ces termes.

Extraits

Le 24 avril 1954

*Ma chère Maman,
Demain soir sans doute, je serai parachuté au
dessus de Diên Biên Phu. Je t'envoie ce mot
rapidement pour te dire de ne pas t'inquiéter de
ne pas recevoir de courrier les temps prochains.
En effet, s'il est relativement facile d'en para-
chuter, il n'en va pas de même pour le reprendre !
Au demeurant, tu n'as pas à t'inquiéter, la place
est solide et tiendra bon.
Donne mon bon souvenir à M. Maillard et
à tous mes amis. J'aurais aimé revoir Claude,
mais cela n'a pas été possible car tout s'est passé
très rapidement.
Fauchon ira te voir sans doute car il est rapatrié
par avion, reçois-le bien.
Je t'embrasse*



© Robert Cholley (Gr 113)



Le lieutenant Pinault (à gauche),
à Saïgon,
le 29 septembre 1954.

© Mme Pinault

Dans une longue lettre qu'il adressa à sa mère à son retour de captivité le 5 septembre 1954, il relate les événements qui se produisirent depuis son largage sur le camp retranché.

DBP le 20 septembre 1954

Ma chère Maman,

Je t'ai envoyé un mot rapide avant-hier, j'étais encore très fatigué par le voyage de retour. Maintenant je commence à récupérer pour de bon. Voici à peu près ce qui m'est advenu depuis fin avril.

Lorsque l'on a demandé des volontaires pour Diên Biên Phu au mois d'avril, je décidais d'y aller car il y avait plus d'un an que je grenouillais dans le Delta et je n'étais pas fâché de voir ce que pouvait donner la guerre en Haute Région.

Comme je te l'ai écrit avant de partir, je crois, l'entraînement parachutiste fut réduit à sa plus simple expression. Je sortais d'une carlingue à 80 centimètres du sol et vis le moniteur endosser un parachute : en tout, durée : une demi-heure...

Le soir vers 22 heures, j'étais parachuté au-dessus de la cuvette...

Je tombais à une cinquantaine de mètres des Viêts - qui me tiraient dessus au fusil mitrailleur pendant la descente - (ça fait une curieuse impression) dans un réseau de barbelés à moins d'un mètre des chiottes du 1^{er} BEP... Je réussis à me dépêtrer de mon parachute et fus repéré par une sentinelle avancée qui me guida au PC du 1^{er} BEP. Je n'avais rien de cassé : un vrai miracle d'ailleurs étant donné l'état du terrain et mon inexpérience de para. Je crois n'avoir jamais eu autant la trouille que pendant le quart d'heure qui a précédé le saut.

J'étais deuxième de stick, collé à mon premier coéquipier devant la porte ouverte du Dakota. Celui-ci tournait au-dessus de la cuvette pour prendre sa ligne suivant les feux de balisage ; la DCA Viêt tirait sans arrêt et l'effet était plutôt saisissant. J'aurais voulu être à 200 kilomètres de là !

Je tremblais comme une feuille et sentais mon précédent et mon suivant aussi nerveux que moi... J'entendis à peine la sonnerie retentir et le largueur crier « Go ! » que j'étais dehors le parachute s'ouvrit automatiquement dans la seconde qui suivit

et je me trouvais en pleine euphorie. Si bizarre que cela puisse paraître, je me sentais très à l'aise, très calme, il faisait tiède. Le largage avait été fait à 250 mètres et je distinguais nettement les feux de position. Mon casque avait disparu dans le saut, ce qui ne laissa pas de m'ennuyer pour le cas où ma tête aurait heurté quelque chose à l'atterrissage. J'étais très détaché, un peu étourdi peut-être, et regardais avec indifférence les traceuses de fusils mitrailleurs autour de moi. Un obus fusant éclata, me semble-t-il, à quelques mètres. Cela dura près d'une minute et je vis le sol approcher. Je n'eus que le temps de bien joindre les jambes pour me retrouver, comme je te l'ai dit, sans rien de cassé en plein dans les barbelés.

Je passais la nuit tranquillement au 1^{er} BEP et le lendemain matin me rendis au PC de l'artillerie où le colonel Vaillant fut surpris de me voir car il me croyait tombé chez les Viêts.



Le lieutenant Pinault à l'hôpital Lanessan d'Hanoï, juste après sa libération le 9 septembre 1954.

© Mme Pinault

Le médecin-lieutenant Verdagner se souvient de ces largages nocturnes de volontaires, à propos desquels il note dans ses souvenirs :

« On ne sait s'il faut plus louer leur courage ou mieux leur abnégation que vilipender le commandement pour avoir organisé ce sacrifice inutile. Malgré des arrivées assez acrobatiques sur un terrain pourri, creusé d'innombrables tranchées et de trous d'obus, compartimenté par un ou deux réseaux de barbelés, truffé de mines, il n'y a eu que très peu de casse ; juste quelques entorses de la cheville mais pas d'accidents graves de saut. Certains ont attribué – sans doute des paras brevetés – cette performance à l'état d'euphorie provoqué par une inhibition alcoolique chez beaucoup de ces volontaires qui avaient bien arrosé leur départ, histoire de se donner un peu de courage, et ils en avaient bien besoin ! » ■



© Robert Cholley (Gr 113)

Ultimes renforts



En fait, nous étions toujours en sursis. Heureusement, nous en avons pris l'habitude, nous comptons sur nos réflexes et gardions toujours nos oreilles sur « Écoute ».

Mais il y avait aussi des moments heureux, comme ces colis de rations que deux légionnaires profitant du brouillard au retour d'une sonnette sont allés chercher sur le terrain d'aviation à la barbe des tireurs Viêt-Minh. Ensuite, un troisième légionnaire a voulu tenter l'expérience mais le brouillard s'est levé à ce moment et il a dû revenir, à toute allure, à la tranchée accompagné par les tirs Viêt-Minh. Bien entendu, ces exploits étaient réalisés sans l'autorisation du chef de section qui découvrait la vérité quand on lui offrait une boîte de carottes et du chocolat à la place du riz de la ration ordinaire. Il va sans dire que les colis qui tombaient sur la position étaient scrupuleusement rapportés au PC. Mais ceux grappillés à la barbe de l'adversaire étaient considérés comme prise de guerre.

La situation est tellement critique, en ce matin du 2 mai, que le général de Castries demande et obtient le largage d'un bataillon parachutiste, le 1^{er} BPC aux ordres du capitaine Bazin de Bezons. Le mauvais temps, qui régnait alors sur le camp retranché, ainsi que l'exiguïté de la zone de parachutage, contraignent le commandement à fractionner le parachutage de cette unité en quatre vagues successives.

Furent successivement larguées : dans la nuit du 2 au 3 mai la 2^e compagnie du capitaine Edme, dans la nuit du 3 au 4 mai la 3^e compagnie du capitaine Pouget, dans la nuit du 4 au 5 mai 75 parachutistes, dans la nuit du 5 au 6 mai une partie de la 4^e compagnie du capitaine Tréhiou et la compagnie de commandement du lieutenant Tauzin.

Pierre Duchenoy, qui était sergent-navigateur au groupe de transport 2/63 Sénégal, raconte ici comment se déroula le largage des ultimes renforts sur le camp retranché :



Les capitaines Tréhiou et Edme.

« Les équipages connaissaient leur mission : les ordres de mission « Banjo, Pédro, Polo » signifiant la descente vers la cuvette et le largage des volontaires sur les DZ non aménagées. Vers 21 heures, au décollage, nous étions Banjo 6 et devons faire notre parachutage en sixième position. L'équipage du C 47 n° 704 Novembre Roméo (plus communément appelé Négro Roméo - tous les avions du « Sénégal » avaient pour indicatif radio familial Mamadou ou Négro) se composait du sous-lieutenant pilote Adias, de l'adjudant-chef Llong mécanicien-navigant, du sergent



Maquette d'un *Douglas C47* du groupe de transport 2/63 *Sénégal*, Indochine 1954.

Paul Perret radio et de moi-même navigateur. Dans la nuit noire, remontée vers l'ouest en relatif silence radio, le Bâvi se découpant dans la pénombre ; les avions se succédant avec seulement les feux de formation.

Après une heure de vol, nous sommes arrivés sur le point actif « Yankee », approximativement à cinq minutes de la cuvette et nous avons commencé sur un cap 350 à faire route vers l'enfer. En descente auto-pauvre, malgré des pipes d'échappement supplémentaires destinées au camouflage des moteurs de nos *Dakota*, le ventre peint en noir, traînaient des lueurs bleues qui trahissaient notre présence. Après contact avec Torri Rouge, la station VHF de Diên Biên Phu, l'annonce d'une météo peu favorable, certains avions avaient déjà fait demi-tour, nous sommes entrés dans le cirque de la cuvette à environ 3 500 pieds donc à portée immédiate de la DCA.

Dans l'avion, les dispatchers avaient déjà, dans le noir absolu, harnaché les futurs parachutés et ouvert la porte. Dans le poste d'équipage, notre pilote avait pris ses points de repère tandis que je posais mes mains brûlantes sur la sonnette et les lumières rouges et vertes.

J'ai conservé le souvenir d'une nuit de folie, en effet deux projecteurs Viêt-Minh cherchaient dans le ciel à accrocher le *Dakota* en circuit. Les tirs intenses du sol étaient extrêmement violents, on voyait des boules rouges (les orgues de Staline) qui faisaient des trajectoires variées mais n'allaient pas jusqu'aux avions. Nous étions surtout la cible des 37mm, probablement servis par des artilleurs chinois, et surtout des mitrailleuses 12,7mm.



La DCA Viêt-Minh en action.

Que restait-il de la DZ ? Pratiquement rien et nous devons larguer au plus proche du PC du général de Castries.

Descente vers l'enfer, les volontaires accrochés à la « static line », sans bruit ni lumière à l'arrière. Les autres *Dakota* avaient fini leur mission ou fait demi-tour. Nous étions seuls au milieu du cirque et les projecteurs nous cherchaient dans le ciel. Le temps de mettre le « vert » ne permit au premier passage de larguer qu'un seul officier, car il fallait virer rapidement.

À un moment, un projecteur éclaira le poste d'équipage. Heureusement, ce fut furtif car les artilleurs Viêt-Minh purent régler leur tir. Je me souviens avoir vu, entre le fuselage et le moteur gauche, passer des traçantes tandis que d'autres passaient de l'autre côté. »

Prisonniers du Viêt-Minh

Soudain, le 7 mai 1954 à 17 heures 30.

Après cinquante-six jours d'un vacarme étourdissant, un silence irréal, un immense silence pesant et triste recouvre la désormais tristement célèbre cuvette d'une chape de plomb, invisible mais tellement réelle.

Médecin-capitaine Verdaguer

Le sergent-chef Louis Legrain du 8^e BPC fait un constat analogue, en même temps qu'il découvre la solitude du prisonnier.

« 17 heures 30, je sors de mon abri, c'est le calme, un calme étrange, poignant après cinquante-six jours d'enfer.

Partout sur les points d'appui, le feu consume les dépôts de munitions et de matériels, les lourdes pièces d'artillerie sont renversées, criblées d'éclats, parfois même déchiquetées... Les mitrailleuses lourdes sont déformées, calcinées, en pièces. Partout des cratères encore sanglants, un fantastique paysage d'apocalypse a remplacé l'ensemble bien ordonné de la place de Diên Biên Phu, un drapeau blanc à croix rouge flotte mollement sur l'antenne chirurgicale.

Les soldats du Viêt-Minh courent en tous sens, les colonnes de prisonniers sont déjà en route vers le nord par la RP 41, ils semblent étonnés de leur victoire. Assis à l'entrée de ce qui a été mon abri, je vois passer le général de Castries, son calot rouge de spahi sur la tête, une cigarette aux lèvres, entouré de son état-major et conduit par des officiers Viêt-Minh. Je vois aussi des camarades du 8^e Choc, les traits déformés autant par la fatigue que par ce qui leur arrive, quelques-uns me font des signes d'adieu d'un geste las, beaucoup que je ne reverrai jamais plus. D'autres me font un petit geste de la main que je comprends, ils ont déjà l'intention de s'évader, bien peu y parviendront.



Le sergent chef Legrain de la compagnie indochinoise parachutiste du 8^e BPC.

Un officier Viêt-Minh vient vers moi et m'ordonne de suivre mes camarades puis voyant ma jambe plâtrée, il me dit de rester là. Mon camarade Régnier veut s'en aller à l'antenne médicale du bataillon, nous vidons chacun une petite fiole d'eau-de-vie qui nous restait, mes Vietnamiens sont déjà partis. Je rentre dans mon abri, triste, éccœuré, honteux et rempli de rage. C'est fini, nous avons fait notre devoir entièrement, comptant sur la victoire jusqu'au bout, c'est la défaite qui vient de s'abattre.

Un soldat Viêt-Minh fait irruption dans mon abri, tenant dans la main un pistolet-mitrailleur qu'il n'a pas l'air de bien connaître, par contre lui-même a l'air mauvais. Il me crie de sortir tout de suite, je lui montre ma jambe. Il ne veut rien comprendre et crie de plus belle, braquant son arme sur moi, péniblement je sors à nouveau dehors. Il appelle deux Français pour m'aider à marcher, ce qu'ils font sur une cinquantaine de mètres puis me laissent, ayant peut-être peur de perdre la triste colonne. Je n'ai rien emporté, hormis ma veste, mon pantalon, mon portefeuille avec mes papiers, mon livre de messe et mon chapelet.

Je suis loin de la colonne et, à la sortie de Diên Biên Phu, je me trouve seul, la nuit est déjà tombée, le ciel est clair. Tout est silencieux sur la cuvette, des feux se consomment, on entend encore au loin la canonnade, c'est *Isabelle* qui se défend encore. Des colonnes Viêt-Minh se dirigent en tous sens, portant leurs tués et leurs blessés, installant des lignes téléphoniques, s'activant de toutes manières. Je passe entre les deux *Dominique*. Dans la plaine, les équipes de coolies enterrent les morts, des centaines de petits monticules sont déjà



© Robert Cholley (Gr 113)



© Robert Cholley (Gr 113)



Soldats Viêt-Minh durant un assaut.

“

(...) cette eau ne sera pas bonne pour ma dysenterie, elle me glace le ventre et j'ai la fièvre, tant pis, qu'importe maintenant !

”

faits. Partout des trous sont creusés, prêts à recevoir leurs morts, les Viêt-Minh ont payé cher leur victoire.

Je marche, ou plutôt je me traîne appuyé sur un bâton, je traverse une rizière labourée par les bombes et les obus et j'arrive sur la route, je suis déjà épuisé, il m'a fallu plus d'une heure pour faire quelques centaines de mètres. Ma jambe me fait terriblement mal, j'ai la gorge brûlante, mon ventre est très douloureux lui aussi. Ma dysenterie est revenue, je voudrais boire mais où trouver de l'eau ? Je sais que la Nam Youn n'est pas loin, mais va-t-on me laisser approcher ? Il fait lourd. Enfin, la rivière est là devant moi.



Colonne de soldats français prisonniers.

Au bout de ce petit sentier de quelques mètres, j'approche, personne. Je suis obligé de me mettre à plat ventre pour pouvoir attraper de l'eau et boire. Je me mouille la figure, et j'avale quelques gorgées mais cette eau ne sera pas bonne pour ma dysenterie, elle me glace le ventre et j'ai la fièvre, tant pis, qu'importe maintenant ! Mais non voyons ce n'est pas le moment de désespérer. Au contraire, je remonte sur la route et reprends ma marche douloureuse, cent mètres encore et je me laisse tomber dans l'herbe sur le côté de la route. Je ne peux plus penser tant j'ai mal, pas seulement d'une souffrance physique mais d'une souffrance morale, je suis là, prisonnier sans garde, mais ne pouvant fuir.. »

FIN

REPUBLIQUE FRANCAISEEXTRAIT DE LA DECISION N° 18

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la Guerre, le Ministre de la Défense nationale et des Forces Armées Cite

A l'Ordre de l'ArméeLA GARNISON DE DIEN BIEN PHU

" Depuis plusieurs semaines sous le commandement du Colonel de CASTRIES, les troupes de l'union française qui la constituent repoussent jour et nuit les assauts acharnés d'un ennemi très supérieur en nombre.

Le sacrifice héroïque de ceux qui sont tombés, la ténacité farouche des combattants ajoutent une gloire nouvelle à l'honneur de nos armes.

Unis dans la volonté de vaincre, officiers, sous-officiers, caporaux et soldats méritent l'admiration du monde libre, la fierté et la gratitude de la France. Leur courage est un modèle à jamais exemplaire "

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE DES THEATRES D'OPERATIONS EXTERIEURS AVEC PALME.

Fait à Paris, le 7 avril 1954

Signé : PLEVEN

Journal officiel du 25 avril 1954

- EXTRAIT CERTIFIE CONFORME -

PAU, le 10 mai 1982

Le Lt-Colonel ALLARY
Commandant le Bureau Central
d'Archives Administratives Militaires



Cette citation collective ne donne pas droit "à titre individuel" au port de la croix de guerre

Le service du Matériel en Indochine

En cette année du 70^e anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu, l'occasion est belle de porter un éclairage sur le rôle des maintenanciers et du service du Matériel en Indochine et lors de la bataille décisive du sort de la guerre.



Un Bristol 170 Freighter.

© Gerard FRAWLEY, *International Directory of Civilian Aircraft 1999-2000*, Aerospace Publications, p. 78.

De tout temps, la maintenance des équipements militaires s'est développée au rythme de leur conception et de leur utilisation. L'essor de l'artillerie sous Louis XIV, la motorisation des armées lors de la Première Guerre mondiale constituent des événements fondateurs et les prémices d'un service dédié à la maintenance.

Ainsi, au fil du temps, forgerons, maréchaux-ferrants, charpentiers, menuisiers, trains d'artillerie, compagnies d'armuriers, service automobile militaire amènent à la création du service du Matériel en 1946. Si ses précurseurs s'illustrent durant la Seconde Guerre mondiale avec le réseau de « camouflage du matériel »¹, c'est en Indochine que le jeune service s'affirme et acquiert ses lettres de noblesse.

1. Le réseau « camouflage du matériel (CDM) : durant quatre ans, le réseau a soustrait aux Allemands et entretenu des véhicules et des armes qui auraient dû être remis à la commission d'armistice. Ce sont jusqu'à 15 000 véhicules, 75 000 armes, 400 canons, 1 000 tonnes de munitions et autant de carburant qui seront soustraits. Ces matériels équiperont les maquis et organisations secrètes, ils seront mis à la disposition de la 1^{re} armée d'Afrique.



Guerre d'Indochine, quelques repères

Au lendemain de la capitulation japonaise, le 15 août 1945, le gouvernement provisoire de la République française redéfinit la mission de son Corps Expéditionnaire, constitué péniblement à partir de 1943 pour participer à la lutte dans le Pacifique aux côtés des Alliés, en la restauration des droits de la France en Indochine.

Le 2 septembre 1945, Hô Chi Minh, le leader du Viêt-Minh, parti nationaliste d'obédience communiste, proclame l'indépendance du Vietnam. Fin 1945, le Corps Expéditionnaire Français, fort de 30 000 hommes, occupe les principaux centres urbains du sud Vietnam, mais les campagnes restent sous l'influence du Viêt-Minh.

Les autorités françaises prônent un Vietnam autonome au sein d'une fédération indochinoise englobée dans une Union française. Le Viêt-Minh étant attaché à l'indépendance et à la réunification, les pourparlers entre les partis sont un échec.

Le 19 décembre 1946, les milices armées du Viêt-Minh attaquent les positions françaises dans le nord du Vietnam : c'est le début de la guerre d'Indochine. Entre 1947 et 1949, les tentatives françaises de pacification échouent. Les populations échappent à l'influence française, amoindrie par l'encadrement idéologique du Viêt-Minh.

À l'automne 1949, la proclamation de la République populaire de Chine marque un tournant.

Le Viêt-Minh dispose alors d'un sanctuaire à proximité de la frontière qui va lui permettre d'équiper et d'entraîner les troupes de l'armée populaire vietnamienne. Celle-ci comptera, à la fin de la guerre, six divisions d'infanterie et une division lourde artillerie-génie.

Parallèlement, le Corps Expéditionnaire Français se renforce, grâce à une aide accrue en matériel américain (chars, avions, canon, etc.). Il remporte des victoires à la Pyrrhus en 1952 à Hoa Binh et à Na San. Mais l'initiative reste au Viêt-Minh. Si une victoire française n'est plus réaliste, l'objectif du Corps Expéditionnaire Français en Extrême-Orient (CEFEQ) consiste à infliger des pertes sévères à l'adversaire en vue de le contraindre à une paix négociée qui permette à la France de se retirer dans l'honneur.

En novembre 1953, face à la menace de l'armée populaire vietnamienne au Tonkin, les Français installent une base aéroterrestre à Diên Biên Phu en reprenant les éléments ingrédients à l'origine des succès de Na San et de la plaine des jarres : une base



Signature de l'accord sur la cessation des hostilités au Vietnam. Les accords similaires concernant le Cambodge et le Laos ont été signés plus tard.

© archives de la VNA

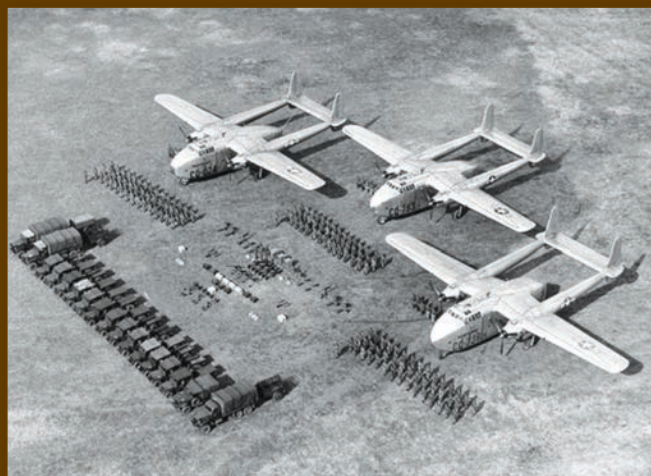
aéroterrestre solidement défendue, appuyée par des blindés et soutenue par l'aviation sur laquelle se briseraient les assauts de l'APV. Or, ces clés du succès, l'ennemi les avaient aussi identifiées. La bataille, qui se déroule à Diên Biên Phu du 13 mars au 7 mai 1954, se solde par une défaite française. Le 21 juillet 1954, les accords de Genève signent la fin des hostilités.

Le soutien des équipements se structure

C'est dans ce contexte que le service du Matériel se structure. Pendant qu'en métropole il cherche sa voie, sa branche indochinoise se développe. L'année 1949 marque un tournant dans la guerre. Le gouvernement se penche sur les conditions dans lesquelles le corps expéditionnaire lutte pour assurer la permanence de la France en Indochine.

S'agissant des équipements, les conclusions du rapport gouvernemental montrent des insuffisances de toutes sortes : faiblesse des dotations, mauvaise adaptation aux conditions d'emploi, absence de maintenance, usure généralisée. Un renfort massif en équipements et en pièces de rechanges sera réalisé depuis la métropole.

Nombre des équipements sont obsolètes et sans solution d'approvisionnement en pièces détachées.



Trois Fairchild C119 en Indochine.

© UNP Ain Bugey

Le service chargé de l'entretien et de la réparation est dépassé par la tâche. Il est mal approvisionné et ses efforts pour masquer la misère s'exercent en ordre dispersé : ils ne pourront pas empêcher l'effondrement des équipements qui menace.

Les formations en charge de la maintenance ont été créées à partir de celles des grandes unités présentes en Indochine (2^e BD, 10^e DIC) et avec du personnel de toutes origines : service du Matériel métropolitain, service du Matériel et des bâtiments coloniaux, artillerie coloniale, Légion Étrangère, Nord-Africains, autochtones.

Ces formations représentent 250 officiers, 5 000 sous-officiers et soldats, 5 000 civils. Mais cet ensemble agit en ordre dispersé pour entretenir et soutenir des équipements hétéroclites, provenant d'au moins cinq nationalités différentes et issus de nombreuses marques différentes. Nombre des équipements sont obsolètes et sans solution d'approvisionnement en pièces détachées.



© Robert Cholley (Gr 113)



© Robert Cholley (Gr 113)

L'approvisionnement en rechanges est difficile : tissu industriel plus orienté vers la reconstruction de la métropole, sous-dotation budgétaire de la direction des affaires militaires du ministère de la France d'outre-mer, elle-même mal préparée pour passer les contrats et surveiller les fabrications... En septembre 1949, les commandes de moteurs sont honorées à 30 % pour les véhicules d'usage général, à 13 % pour les véhicules de combat.

Sous la direction du général Le Troadec, directeur du service du Matériel en Indochine de 1949 à 1951, une réorganisation en profondeur est opérée.

En mesure immédiate, le service du Matériel reprend à son compte les réparations du 3^e au 5^e échelon² opérées par les unités blindées, supprime les activités et les ateliers inutiles, rassemble à Saïgon tous les véhicules en mauvais état à passer en atelier.

De nombreuses mesures suivent : élimination des matériels impossibles à réparer, reconstitution d'une maintenance pour véhicules autos et blindés, refonte du système d'approvisionnement en rechanges, réorganisation profonde des unités de maintenance...

La réorganisation transforme les compagnies d'ouvriers en formations plus adaptées aux opérations de 3^e, 4^e et 5^e échelon, articule les formations de 3^e échelon en sections mobiles pour opérer au contact des unités en opération, réalise des bases du Matériel pour les réparations lourdes à Saïgon, Tourane et Haiphong, remet en ordre les dépôts de munitions.

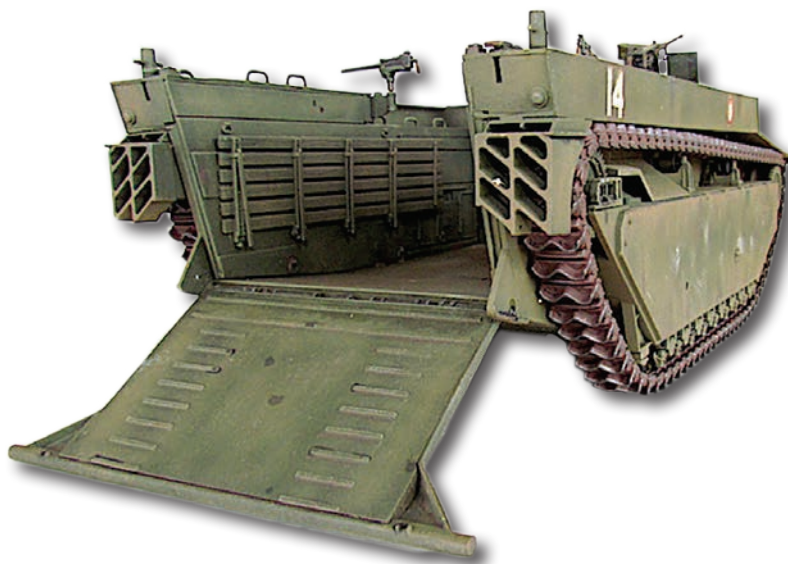
Le service adapte ses installations au surcroît de charge de travail pour absorber les renforts en équipements attendus. Il crée un gros établissement près de Saïgon, se rattache une section technique en charge des sujets de réparation et d'adaptation des équipements, refond son inspection technique et envoie

2. Les 1^{er} et 2^e échelons correspondent au NT11 (Niveau Technique d'Intervention) d'aujourd'hui, le 3^e échelon au NT12 opérationnel, les 4^e et 5^e échelons au NT12 d'infrastructure et au NT13.

Dossier

des missions jusqu'aux endroits les plus reculés.

Mi 1950, les premières améliorations se font sentir. Le soutien des unités en opération est devenu une réalité, les installations lourdes fonctionnent à plein régime. Mais l'approvisionnement en rechanges depuis la métropole reste délicat. Les efforts de renforcement du Corps Expéditionnaire et de son soutien porteront leurs fruits en 1952.



Maquette d'un LVT4 américain.

Des actions emblématiques du Service du Matériel

Dans ce contexte, le service du Matériel assure le soutien des forces sur des terrains variés, depuis les zones des deltas où les mouvements privilégient la voie fluviale,

jusqu'au cœur du pays et des zones montagneuses accessibles uniquement par voie aérienne.

La plaine des Jarres

© Damien Farrell



Ainsi, au-delà des réparations de toute nature, le service s'illustre par l'éventail de ses actions : soutien et adaptation de matériels de batellerie fluviale, mise en condition de blindés et camions au transport aérien, adaptation et création d'équipements de parachutage et de largage, mise en œuvre des dépôts de munitions sur l'ensemble du territoire.

Dans les zones des deltas, la batellerie fluviale est à l'honneur. Outre le soutien des LCM3³ et vedettes blindées provenant de l'industrie, le service du Matériel construit sur place de petits bateaux appelés « Myths », du nom de la localité dans laquelle ils sont réalisés : coque de bois de 8 mètres, moteur de jeep, transmission rustique, le tout facile à entretenir.

Il réalise aussi des engins amphibies de dépannage pour soutenir la batellerie sur les cours d'eau. Ils sont réalisés sur la base d'un LVT4⁴ équipé d'un treuil de dépannage et d'une flèche mobile, permettant à la fois le remorquage en terrain inondé et l'échange sur place d'un ensemble indisponible.

Pour armer les petites fortifications édifiées le long des cours d'eau, le service fabrique des lance-grenades multiples, capables de projeter jusqu'à 20 grenades en 30 secondes à 300 mètres. Près de 2 000 exemplaires seront fabriqués en trois mois.

Hors des deltas, il est difficile de cheminer. Ainsi se développent des points forts, notamment dans les zones montagneuses du Tonkin et du Nord Laos, qu'il faut pouvoir équiper en blindés et canons et ravitailler



Débarquement de véhicules.

© Robert Cholley (Gr 113)

par voie aérienne. Le service met au point les processus de démontage, de conditionnement des équipements par voie aérienne et de remontage à destination.

À trois reprises il mènera massivement de telles opérations d'acheminement de blindés et de canons. Elles prennent l'appellation d'opération « Rondelle ». Rondelle I se déroule au printemps 1953 au profit de la Plaine des Jarres, Rondelle II bénéficie à Diên Biên Phu début 1954 et Rondelle III à Luang Prabang la même année.

Pour chacune de ces missions, il s'agit de projeter par voie aérienne des chars à l'aide d'avions *Bristol 570 Freighter* civils et de *DC3*, les seuls ayant une capacité d'emport suffisante et susceptibles de se poser sur les pistes en terre des zones de destination. Les blindés sont démontés à Hanoï en

3. Le Landing Craft Mechanized (LCM) ou Landing Craft Mechanical est un engin de débarquement conçu pour transporter des véhicules.

4. Les Landing Vehicles Tracked (LVT) : véhicules amphibies de débarquement.



Un char M24 détruit à Diên Biên Phu.

© Curt Mühe

180 éléments par char. Leur transport par voie aérienne nécessite deux *Bristol* et six *DC3* par char. Une section du Matériel est mise en place avec ses outillages de campagne sur la zone d'arrivée et procède au remontage. Le principe est aussi appliqué aux pièces d'artillerie de 105 M2 et 155 HM1.

« Rondelle II » au profit de Diên Biên Phu a ainsi permis d'acheminer 10 chars M24 entre le 16 décembre 1953 et le 15 janvier 1954. Dès mi-décembre, la section de réparation du lieutenant Bugeat est mise en place dans la cuvette pour procéder au remontage des chars. Elle y restera durant la bataille pour soutenir les quelque 200 matériels lourds présents.

La livraison par air pour le ravitaillement des points forts difficilement accessibles a posé nombre de problèmes d'adaptation, auxquels le service du Matériel a contribué à répondre, notamment au profit de Diên Biên Phu.

Le tonnage à livrer par air est passé de 1 500 tonnes par mois à 10 000 tonnes par mois dès l'engagement de la bataille... Avec un potentiel en parachutes à matériels disponible de 8 000 tonnes par mois.

L'aide américaine et les fabrications japonaises permettent de combler le déficit en parachute, mais les accessoires de largage peinent à suivre la cadence. Ainsi le service approvisionne et confectionne

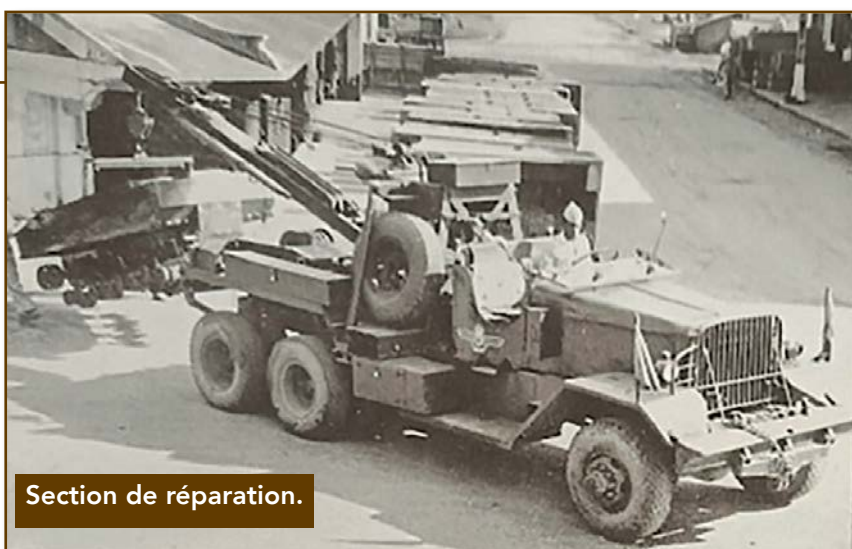
180 000 anneaux de brélage et 240 tonnes de corde par mois, 80 000 plateaux et colliers de serrage pour les munitions de 105 mm, 4 200 plateaux de largage pour les avions C119 en charge des parachutages.

La sécurité des avions conduit vite à envisager des parachutages à grande hauteur pour éviter la lutte anti-aérienne ennemie. Pour conserver la précision de largage, il faut disposer de dispositifs d'ouverture retardée, qui existent à de rares exemplaires chez les Américains mais sont inadaptés aux conditions d'emploi (largage entre 2 000 et 3 000 mètres, ouverture du parachute à 300 mètres).

Le lieutenant Deu (entretien et pliage des parachutes) et le capitaine Masson (spécialiste des munitions) élaborent la solution : une suspente est nouée sur le bord d'attaque du parachute, l'obligeant à descendre en torche. La suspente est ensuite sectionnée par un dispositif pyrotechnique à base de mèche lente, mis à feu au largage par un allumeur à traction. 71 000 dispositifs sont fabriqués entre le 28 mars et le 8 mai 1954.

À Diên Biên Phu

Dans la cuvette, les Français comptent 17 bataillons d'infanterie, deux groupes de 105, une batterie de 155, trois compagnies de mortiers de 120 et les 10 chars M24 de « Rondelle II », soit près de 200 matériels lourds à soutenir. Le service du Matériel met en place une section de réparation et un dépôt de munitions, qui participent à la bataille du 13 mars au 7 mai 1954.



Section de réparation.



Un LVT en action de débarquement.

© Robert Cholley (Gr 113)



Progression en zone humide.

© Robert Cholley (Gr 113)



La section de réparation est armée à partir de la 5^e compagnie moyenne de réparation, composée de légionnaires encadrés par des officiers et sous-officiers du service du Matériel. Commandée par le lieutenant Jourdonneau, elle est partiellement déployée par air avec ses équipements avant le déclenchement de l'offensive. Elle sera renforcée sur place par les légionnaires de la 2^e compagnie de réparation d'engin blindés qui a assuré le remontage des M24 pendant « Rondelle II ».

La section est implantée dans le poste avancé Claudine. Le 13 mars, jour de déclenchement de l'attaque, elle est totalement enterrée et intégrée au dispositif de défense. Elle assure les réparations prioritaires des chars, des camions cargo GMC de ravitaillement en munitions, des ambulances et des groupes électrogènes du service de santé et des transmissions.

Son activité se poursuit durant les combats, dans des conditions de plus en plus difficiles, au fur et à mesure de la progression ennemie. Elle œuvre à découvert, à la vue du Viêt-Minh. Sur 37 hommes, la section déplorera 11 morts et 10 blessés graves. Le 7 mai, le matériel, l'outillage et l'armement encore en état sont détruits.



© Robert Cholley (Gr 113)



© Robert Cholley (Gr 113)

Le dépôt de munitions est confié au lieutenant Léonard, secondé par le maréchal des logis chef Perez. Implanté à l'extrémité sud du dispositif, il s'organise en 72 cellules merlonnées réparties en trois parcs. Début mars, il accueille 2 000 tonnes de munitions.

Chaque cellule est subdivisée par des merlons intérieurs, séparant chaque pile de munition, le tout recouvert d'une toiture remblayée. Cette précaution s'avère essentielle durant les combats. En effet, des incendies se déclarent en permanence dans le dépôt du fait des impacts de projectiles : ils sont immédiatement étouffés par la masse de terre qui les recouvre. Si quelques munitions sautent, jamais il n'y aura d'explosion en masse.

Récupération des fardeaux de munitions aérolargués, acheminement au dépôt, distribution jusque dans les postes avancés... Le personnel du dépôt réussit à maintenir un

stock qui s'élève encore à 1 400 tonnes le 26 mars, date de reprise de l'offensive et des attaques qui ne cesseront qu'à la chute.

Le feu est dans le dépôt en permanence. Toute circulation de camion est devenue impossible, les ravitaillements des postes avancés se font à bras, via les tranchées de jonction. Les parachutages de munitions se poursuivent, de jour comme de nuit. Inlassablement le détachement récupère, regroupe et livre les munitions aux unités, tout en rendant compte au commandement de la situation en munitions.

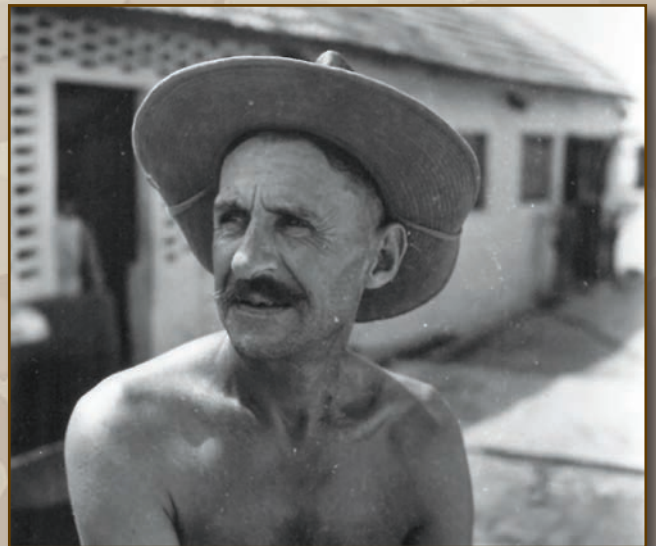
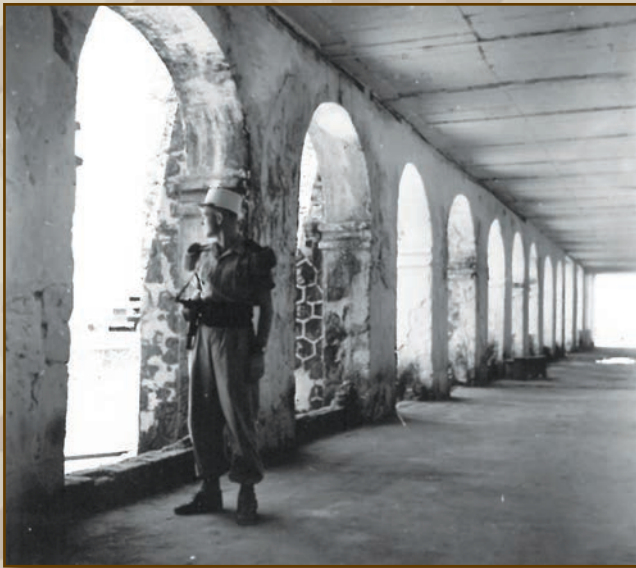
Le 7 mai, le détachement détruit le reliquat de munitions et d'armes. Il ne laissera à l'ennemi que des cellules vides, devenues le refuge de nos troupes chassées des postes.

GDI (2S) Frédéric GUGLIELMINOTTI
Président de la Fédération Nationale du
Matériel (Gr 131)

INDO

PORTRAITS

© Robert Cholley (Gr 113)



CHINE

Vos souvenirs



Les femmes pilotes

Des lecteurs ont porté à notre connaissance un manque important concernant les femmes pilotes dans notre numéro 2-2024 et nous les en remercions vivement. Rappelons que cette *Charte* est faite par vous et pour vous ; vos interventions sont donc les bienvenues. Nous ajoutons donc ci-après les biographies de Suzanne Melk première femme brevetée pilote militaire, et Virginie Guyot, première femme à intégrer puis à diriger la patrouille de France.

Suzanne MELK (1908 – 1951)



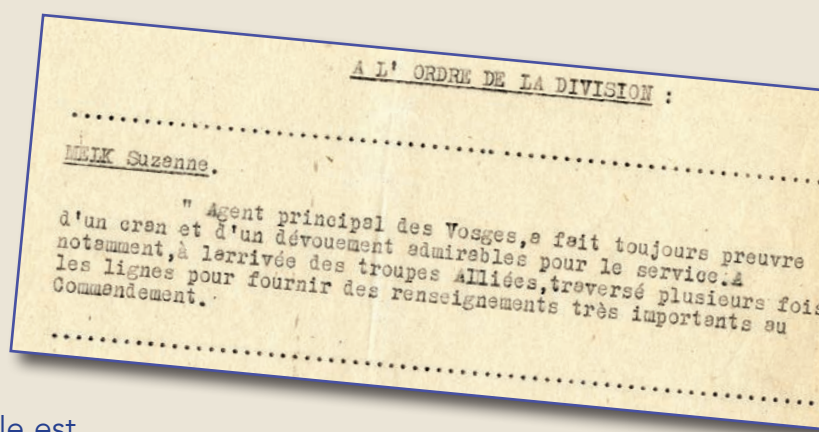
Avec le brevet de pilote militaire n° 32 938, Suzanne Melk devient **la première femme française brevetée pilote militaire** le 12 février 1946.



Suzanne Melk est une pianiste virtuose, championne du monde de vol à voile et l'une des pionnières de l'aviation en France. Elle participe à la Résistance, s'engage dans la France Libre en juillet 1943. Elle est chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix de Guerre, de la Médaille de la Résistance et de plusieurs citations. Après la guerre, elle devient pilote militaire.

En 1935, elle achète, avec son mari deux avions *Hanriot 32*. Suzanne effectuera ses premiers vols sur l'un de ses avions. Deux ans plus tard, elle obtient le brevet de monitrice. Elle s'oriente ensuite vers le vol à voile et devient, en 1938, la quatrième Française titulaire du brevet de pilote de vol à voile.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Suzanne Melk s'engage comme conductrice d'ambulance. Après la défaite, elle rejoint la France Libre (sous le nom de Lutschine) et intègre le réseau « Béarn » du Bureau central de renseignement et d'action de Londres, de septembre 1943 à septembre 1945. Elle est cheffe du réseau départemental des Vosges. Elle est ensuite volontaire à la 1^{re} Armée française du 15 septembre 1944 au 31 mars 1945. Pour sa bravoure, elle sera citée à l'ordre de la division.



Après la guerre, elle entre à l'école de pilotage destinée aux femmes, créée par le ministre de l'Air Charles Tillon. Le premier stage est ouvert en novembre en 1944, avec treize élèves, toutes titulaires, avant guerre, d'un brevet civil.

Le 13 avril 1945, elle est affectée à l'École de Châteauroux puis, le 18 août 1945 à l'École des moniteurs de Tours pour prendre tout d'abord les commandes de l'avion Nord 1101 « Ramier », avant de s'entraîner à la chasse sur l'avion Dewoitine 520, ou au bombardement sur l'A-24.



Elle est l'une des deux seules femmes avec Élisabeth Boselli, à piloter le Dewoitine D.520.

Elle est nommée sous-lieutenant le 5 avril 1945 (décret du 23 juin 1945) et brevetée pilote de chasse le 12 février 1946 avec Élisabeth Boselli, Geneviève Lefèvre-Seillier et Anne-Marie Imbrecq.

Cependant, la passion du vol à voile l'amène à quitter Châteauroux pour le centre national de vol à voile de La Montagne Noire. Après avoir réussi les épreuves du brevet D, elle tente de battre des records. Le 9 septembre 1945 elle bat le record de France de durée sur monoplace avec 13 heures et 18 minutes. Les 5 et 6 octobre, elle bat son propre record en portant sa durée à 16 heures 44 minutes. L'année suivante, elle atteint l'altitude de 4 200 mètres, battant ainsi le record mondial d'altitude. Ce record ne sera malheureusement pas homologué, faute de matériel performant. Suzanne Melk améliore ensuite le **record du monde de durée en circuit fermé** avec 16 heures 3 minutes les 25 et 26 mars 1947.

EXAMEN DES EPREUVES PRATIQUES AERIENNES DU BREVET MILITAIRE DE PILOTE D'AVION		

NOM et Prénoms: M E L K Suzanne Marguerite		
Grade : Sous-Lieutenant		
<u>Matières</u>	:	<u>Notes</u>
Atterrissage	:	17
P.S.V.	:	14
Voltige	:	17
Vol de Groupe	:	16
Vol de nuit	:	non fait
Voyage	:	17
Total	:	81
Note moyenne: 81/5 = 16,2		
<u>DECISION DE LA COMMISSION:</u>		
Déclarée apte		

Après ce record, elle est invitée à Prague pour une rencontre internationale de voltige aérienne, où elle est la seule femme inscrite. Elle se classe seconde à quelques points du champion tchèque.

En septembre 1947, Suzanne part aux États-Unis avec l'objectif de battre le record de distance. Avec son Arsenal Air 100, elle totalise 128 points, contre 25 attribués à la championne américaine Virginia Bennis. Avec ce score, elle passe devant tous les pilotes masculins, à l'exception de Brittain qui remporte le trophée.

En 1949, Suzanne est gravement malade et doit ralentir ses activités. Elle décède le 4 février 1951. Son corps est rapatrié en France et repose à Navenne dans le cimetière communal. Ses funérailles se sont déroulées à l'église du Sacré-Cœur de Vesoul, église construite par son père.

Virginie GUYOT (1976 -)



© Fabrice Germes

Virginie Boissière épouse Guyot (née le 30 décembre 1976 à Angers) est une pilote de chasse de l'armée de l'Air française. En août 2008, elle est la **première femme à intégrer la Patrouille de France**.

Virginie Guyot fait son baptême de l'air à l'âge de douze ans. Elle découvre alors le plaisir de voler. Son premier souhait est de devenir pilote d'hélicoptère, mais les tests médicaux ne lui permettent pas de poursuivre dans cette voie.

Elle entre alors à l'École de l'air de Salon-de-Provence en 1997 pour intégrer la filière chasse. En 2002, elle rejoint l'Escadron de reconnaissance 2/33 Savoie stationné sur la base aérienne 112 de Reims et y pilote un *Mirage F1-CR*. Commandant d'escadrille en 2007, elle obtient le grade de commandant en 2008. Elle est la **première femme pilote de combat à être déployée en opérations extérieures** : elle a participé à des déploiements au Tchad (opération « Épervier »), au Darfour, au Tadjikistan et en Afghanistan (opération « Serpente »).



Un Mirage F1 CR
ER 02/33 « Savoie ».

© Stéphane Hernault

En août 2008, à l'âge de 31 ans, le commandant Virginie Guyot est la première femme à intégrer la Patrouille de France, avant d'en assurer ensuite le commandement, responsabilité qui constitue **une première mondiale dans les patrouilles acrobatiques**. Elle a remis, en octobre 2010, le commandement de la Patrouille à son second, le commandant Cédric Tranchon. En 2010, Virginie Guyot a reçu le trophée « femme en or » dans la catégorie « femme d'exploit ».

© Rektoz

En 2015, elle quitte l'armée et anime désormais des conférences. Virginie Guyot est Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, titulaire de la Croix de la Valeur Militaire, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille de l'Aéronautique et de la Médaille d'or de la Défense Nationale.



Base aérienne Caroline Aigle

Le lundi 27 mai 2024, le général d'armée aérienne Stéphane Mille, chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace, a présidé la cérémonie de baptême de la base aérienne 204 Mérignac-Beauséjour (BA 204). Le nom de la commandant Caroline Aigle est désormais associé à la base aérienne 204 alors que l'armée de l'Air et de l'Espace célèbre cette année ses 90 ans.

Première femme française pilote de chasse à avoir été affectée en escadron de combat, Caroline Aigle est brevetée pilote de chasse le 28 mai 1999. Figure féminine emblématique de l'histoire de l'aéronautique française, elle a ouvert la voie à des générations de femmes. En 2007, elle décède, touchée par une terrible maladie foudroyante.

La cérémonie de baptême a été suivie par l'inauguration de la stèle réalisée par le groupe des ateliers techniques aéronautiques 14.623 de l'Air et de l'Espace.

Source : ministère des Armées et des Anciens Combattants et Base aérienne 204 Mérignac-Beauséjour

Crédits photos : Romain Rey/Armée de l'Air et de l'Espace



Les Tuskegees

Une erreur sur le nom de l'auteur de l'article sur les Tuskegees s'est glissée dans *La Charte* de juillet-août-septembre 2024. Nous devons ce remarquable article, qui a suscité un vif intérêt auprès de nos lecteurs, à **M. Jean-Pierre Brisse**, membre du Gr 198.

Par ailleurs, dans la galerie dédiée à la Seconde Guerre mondiale au *National Museum of the US Air Force*, non loin de Dayton (Ohio - USA), ces pilotes afro-américains ne sont pas oubliés et sont mis à l'honneur au fil du parcours.

Crédits photos : National Museum of the US Air Force



La guerre d'Algérie

Nous reprenons les précieux témoignages sur la guerre d'Algérie qui permettent souvent de retrouver des camarades et de renouer des contacts.



Le port de Cherchell.

Édouard Piccolotto

Gr 30 : Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à Pied

Lorsque j'ai été muté au 5^e BCP (Bataillon de Chasseurs à Pied) à Freneda, je me suis retrouvé à la 8^e compagnie à la ferme Ramon près de Dominique-Luciani¹, dans l'Oranais.

Nous partions faire des contrôles dans des mechtas, des opérations, il nous arrivait de rencontrer des hommes, des enfants qui partaient se cacher quand ils nous voyaient. Après les avoir contrôlés, nous passions à d'autres.

Un jour, nous sommes tombés sur un groupe de rebelles juste derrière la ferme sur les montagnes à environ 2 km à vol d'oiseaux. Après quelques échanges de coup de feu, le groupe s'est évaporé dans la nature. Aussitôt une opération a été montée ; nous sommes restés sur place jusqu'au petit matin. Comme repas, nous avons eu les boîtes de rations. Comme la nuit était fraîche, j'avais fait un trou dans la terre afin de récupérer un peu de chaleur de la journée, car nous n'avions sur nous, qu'un sous-vêtement et notre veste de treillis. Le matin, tout le monde faisait chauffer son café sur les pots d'échappement des

tanks, nous changeons les petites fioles de « gnôle » contre les boîtes de sardines afin de nous réchauffer un peu.

Le plus mauvais souvenir que j'ai, c'est le 28 mai 1958, jour où nous étions partis pour une simple patrouille. Comme d'habitude, nous avons croisé un berger qui nous a fait bonjour. Après l'avoir dépassé, il a allumé un grand feu pour signaler notre présence, il était 12h30 environ : sur 150 chasseurs, nous étions la seule section à avoir résisté grâce à notre chef de groupe, l'adjudant-chef de métier, Jean-Claude Millet.

Lorsque tout a été terminé, nous n'avons pu que constater les morts de chez nous, récupérer ceux qui avaient réussi à se cacher dans les fourrés, grâce à un chasseur, Briffaud, lequel, après son temps, devait faire de la prison pour vol. Je pense qu'il a été gracié vu sa bravoure. Ce jour là, deux chasseurs ont été faits prisonniers, Louvet et Bertrand, libérés pour Noël en 58.

Par la suite je suis parti au village de Martimprey, d'où j'ai été libéré. Je suis rentré chez moi à Sète où, au premier pétard, je me suis couché au sol. ■



1. Dominique-Luciani : commune de Tagremaret nommée Dominique-Luciani en 1933. Nom actuel : Takhemaret.

La guerre d'Algérie

Colonel Michel Dareau

Gr 71 : Section fédérale André-Maginot d'Auvergne

Issu d'une famille modeste, mon père, ouvrier du bâtiment avait « fait » les grèves de 1936, plutôt antimilitariste. À l'école, j'avais fait une Préparation Militaire Élémentaire, c'était mon seul contact avec le milieu militaire. Pour leur service militaire, les opticiens étaient envoyés dans le Matériel ou le service de Santé. (...)

Habitant la Normandie, je faisais mes études d'opticien à l'École Nationale d'Optique à Morez dans le Jura, pensionnaire je ne rentrais que pour les vacances de Noël et de Pâques. (...) Je terminais cette scolarité en juin 1959. Incorporé le 3 juillet, je débarquais à Alger le 7. Affecté au camp du Lido, dans l'Arme Blindée Cavalerie pour faire mes classes à Hussein Dey, à l'est d'Alger.

Habitué à l'éloignement de ma famille, j'acceptais cette nouvelle situation détendu, mais les nouvelles conditions étaient particulières. Incorporé à Courbevoie, transfert de nuit à Versailles, gare gardée par des soldats, lumières blafardes, train de nuit, cela faisait encore fraîches dans les mémoires.

Embarquement dans de vieux wagons, direction Marseille, deux jours au camp de transit de Sainte-Marthe. Embarquement, des mouchoirs et des mains agitées et sûrement des larmes. Traversée sur le *Ville d'Alger*, mer calme, heureusement, car nos bas-flancs dans les cales sentaient le vomi.

Une vision d'Alger, de loin une belle ville blanche, pour se distraire, l'accostage permettait de suivre la manœuvre, mais, d'un

seul coup, l'angoisse me saisit, qu'allait-il m'arriver ? Au débarquement, les unités venaient récupérer les hommes qui leur étaient affectés, des parcs en barrières métalliques pour les regroupements, des coups de sifflet et des appels par hauts-parleurs.

La différence entre ceux qui avaient fait les classes : ils portaient un sac paquetage, ils étaient ventilés dans les régiments ou services, les autres sans paquetage, les bleus, étaient dirigés vers les centres d'instruction, c'était mon cas.

Le camp du Lido, 4 000 hommes, une partie pour la Cavalerie, une partie pour l'Infanterie, par tuilage tous les deux mois. Rien à voir avec une caserne, des petits bâtiments pour 60 hommes, en bordure de mer, sous les pins, comme il faisait beau, c'était plutôt rassurant.

Je me suis retrouvé dans un peloton pour la formation des conducteurs, beaucoup originaires du nord de la France. Vu l'ambiance,



Au camp du Lido, 1959.

La guerre d'Algérie

l'adjudant m'a dit : « Vous détonnez, vous n'êtes pas dans votre milieu, avez-vous fait des études ? » Je n'avais que mon certificat d'étude, à l'époque, passé automatiquement en 4^e, j'attendais mon diplôme d'opticien qui ne serait délivré qu'en novembre.

Je peux dire merci à ce sous-officier, j'ai été convoqué chez le chef de corps, j'ai passé les tests EOR et j'ai intégré ce peloton spécial. 120 candidats au départ, une sélection rapide, tombé à 60, pour finalement être quatre à rejoindre Saumur, la prestigieuse École de Cavalerie.

Nous montions la garde et faisons des patrouilles dans Alger, genre vigipirate actuel, je suis resté deux mois supplémentaires avant de rejoindre Saumur, je faisais l'instruction et vu mon avenir, je commandais deux patrouilles sous l'appellation FFB (Faisant Fonction de Brigadier).

Pour nous tester, voir nos réactions : une épreuve particulière. J'ai assisté deux fois à des exécutions, garde à vous, arme au pied, le MAS 36, crosse décollée du sol de quelques centimètres.

Retour en France la nuit du 31 janvier, cabine, réveil, repas dans la salle à manger, il y avait peu de passagers, la mer houleuse, peu de personnes ont pu profiter de cette « croisière ».

Six mois à l'EAABC (École d'Application de l'Arme Blindée Cavalerie, rodés pour le sport, avec les PMS (Préparation Militaire

Supérieure), moins aguerris que nous, froid au début, mais nous allions vers les beaux jours, exercices, bachotage, instruction classique. Pour l'amphi de sortie, j'avais un an de service, j'ai opté pour deux mois à Mailly, souhaitant repartir en Algérie à 14 mois, système tenant compte de la double affectation. Affecté au 26^e Régiment de Dragons au Sahara, à la frontière marocaine, au sud du barrage électrifié qui se terminait vers le monument Leclerc, l'endroit où son avion s'est craché en 1947.

Après un bizutage, soirée au cours de laquelle tous les cadres ont changé de grade, et prise de commandement du *marzen* (unité à cheval, composée d'autochtones) pour le lendemain recevoir mon affectation réelle.

Direction le poste de Méridja, à l'ouest de l'oued Guir, le plus à l'ouest de l'Algérie. Poste d'escadron, environ 130 hommes, trois pelotons de combat, un gros PHR (Peloton Hors Rang), assurant la vie de l'unité. Quelques jours auparavant, il y avait eu trois tués dans une embuscade, période de tristesse. Mais l'ennemi permanent, c'étaient les mines, posées la nuit par des fellagha venus du Maroc.



L'oued Guir

La guerre d'Algérie

Arrivé par la piste, lors de la liaison routière, ayant lieu tous les quinze jours, ma première vision fut un bordj, comme un petit château tout blanc avec deux tours, sur un promontoire dominant une petite palmeraie.

Cette liaison par la piste permettait d'alimenter le poste, tout ce qui était nécessaire pour vivre et combattre. Distant du PC Kenadsa à 60 km et Colomb Béchar à 30 km de plus, la piste traversait l'oued Guir à Djorf Torba, gué empierré sur une centaine de mètres de large, coulant du Nord au Sud et venant de l'Atlas (...). Cette piste était contrôlée et déminée tous les jours, chaque unité ayant un tronçon en charge.

Nous avions des GMC, deux par peloton, vu les risques et les éloignements, c'était le minimum. Celui du chef de peloton était équipé d'un poste C9, le radio travaillait en graphie, en morse, la phonie n'était utilisée que pour les faibles distances [...]. J'ai aimé ces véhicules [...], nous passions partout, même dans des terrains très rocaillieux. Nous étions équipés d'une barre de remorquage et de plaques à sable fixées sur les côtés.

Le poste avait été érigé par la Légion vers 1910 [...]. Dans la cour, sur une murette circulaire qui protégeait le mortier de 90, des tiges métalliques permettait la mise en œuvre rapide des tirs repérés. (...) Il y avait un garde, vigie de jour, qui annonçait tout ce qui apparaissait à l'horizon [...]. (...) Nous n'avons connu qu'une seule attaque, sans conséquence.

Les chambres de troupe, sous tente au début, étaient construites en dur, avec des parpaings



Les montagnes de l'Atlas.

© Michel Gagnon



© Michel Dareau

de pisé, des toits en tôles, double épaisseur, avec aussi du pisé au milieu pour l'isolation et le fin du fin, une citerne sur pilotis, ce qui avait permis de faire des douches collectives pour la troupe et un bloc sanitaire pour les cadres, presque le luxe ! Comme je l'ai dit, nous étions dans une petite palmeraie, il y

La guerre d'Algérie

avait de l'eau, une pompe bricolée permettait de remplir la citerne. Qui dit eau dit culture, nous avions des jardins, ce qui permettait de manger [...] des légumes frais.

Nous étions en zone interdite, avec regroupement des rares populations, nous avions deux harkas, l'une arabe,

l'autre berbère. Ces Berbères, anciens nomades sédentarisés, connaissaient parfaitement la région, de jour comme de nuit. Nous travaillions sur trace, notre travail journalier consistait en des patrouilles appelées RST (Recherche Systématique de Traces), pour déceler les passages éventuels ou suivre les poseurs de mine et détruire celles-ci avant de sauter dessus. Nous avons différents itinéraires et avons aménagé des tronçons qui nous permettaient de gagner du temps et d'être plus efficaces.

Les mines étaient artisanales, une caisse en bois, de l'explosif, des boulons ou des « berlingots » (morceaux de tiges métallique coupées à la cisaille) et un système de mise à feu par pression, nous en avons tiré à l'aide d'une ficelle pour les étudier. Deux de mes camions garnis de tapis caoutchouc ont sauté, un conducteur a été blessé aux jambes, un chef de voiture blessé par le pare brise, qui s'est rabattu sur son crâne. Après quelques jours d'hôpital, ils ont repris leur poste. Et malheureusement, un harki à pied a sauté à quelques mètres de moi [...] : Médaille Militaire, enterrement en présence du personnel et aide à la



Michel Dareau récupérant un parachute de « luciole » (fusée éclairante). La toile en soie faisant d'excellents foulards.

© Michel Dareau

famille pendant que nous étions là bas.

Un jour nous avons détruit quatre mines, une haie d'honneur nous attendait au poste, mon surnom était « lieutenant la mine », en un an, j'en ai détruit 27, soit une tous les quinze jours (pour le régiment : 358 en quatre ans).

Une nuit, nous avons eu deux déserteurs

arabes, avec armes, très vite nous avons défini la direction, par recoupement, nous allions très vite. Ils se dirigeaient vers un poste de l'ARM (Armée Royale Marocaine). Deux pelotons sur leurs traces, un hélico, l'ALAT, les commandos de l'air déposés trop tard au delà du poste, en territoire marocain, le piper avait signalé le départ d'un véhicule, celui qui les a évacués. Les militaires juraient ne pas les avoir vus, alors que leur petit chien, que nous connaissions bien puisqu'il venait se frotter dans nos jambes, était parti avec eux. Le poste fut arraisonné, les Marocains désarmés, alignés le long d'un mur. (...)

Le compte rendu de l'opération a été fait à Béchar puis Alger et Paris : ordre impératif, libérer les Marocains, incident diplomatique... toute la chaîne de commandement se couvrait. Quelques temps plus tard, notre capitaine a disparu pendant 15 jours, j'ai su par la suite qu'il avait été mis aux arrêts de rigueur. À son retour, il a offert le champagne, nous avons été bons. Heureux d'avoir monté cette opération... mais « lampiste » puni !

La guerre d'Algérie

Je passe sous silence une expédition au Maroc par un commando spécial, guidé par Addy, un temps fort en risques et adrénaline ! Accrochage, il n'y avait qu'un fellagha, nous le savions par la trace. Réfugié dans un *dayet*, légère cuvette avec végétation d'épineux, il nous alignait dès que nous bougions, j'ai fait appel à un hélico armé dit « mammouth », il a été tué. (...)

égorgés. Je repense souvent à ces hommes, ils nous avaient fait confiance, nous les avons trahis et abandonnés, la honte !

Lors des cérémonies, la sonnerie *Aux Morts* est toujours pour Hocine, Addy, ainsi que Thibault, tué en Afghanistan.

Je repense souvent à ces hommes, ils nous avaient fait confiance, nous les avons trahis et abandonnés, la honte !

Décoré de la croix de la Valeur Militaire, j'ai terminé mon temps en Algérie en septembre 1961, les cadres avaient changé, l'esprit n'y était plus. Addy, le chef des Berbères me tenait les jambes : « Ne pars pas, tu es le dernier ». Je voyais la situation se dégrader. Lâchement, je suis parti, mais que pouvais-je faire ?

Je suis rentré en France avec une perm libérable d'un mois, après 28 mois de service. (...) Un des harkis, qui a pu fuir par le Maroc, s'est retrouvé à Metz, chez le capitaine, avec une jeune fille qu'il voulait épouser, il nous a appris qu'Addy et sa famille avaient été

Ce service militaire a influencé et modifié ma vie. Tellement marqué j'ai continué dans les réserves, j'ai fait une carrière exceptionnelle, ayant franchi tous les grades, j'ai commandé le 292^e RI, régiment frère du 92^e RI à Clermont-Ferrand. Je suis chevalier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre National du Mérite, ancien président des Croix de Guerre du Puy-de Dôme, ancien président du comité de Riom de la Légion d'Honneur, puis vice-président départemental.

Mon regret : j'étais jeune, je n'ai pas gardé le contact avec mes hommes, seulement avec le capitaine et quelques officiers.



Un H-34 Sikorsky (Mammouth).

© F. Lafarge

En conclusion, au cours de ma carrière, l'armée m'a permis de rencontrer beaucoup de gens de valeur, désintéressés, aimant la France, un réseau d'amis d'âges et de grades différents. Engagé par la République pour garder l'Algérie à la France, personnellement, j'ai rempli ma mission, mais je reste ulcéré de voir comment ce conflit s'est terminé par des accords fantoches non respectés et l'abandon de ceux qui avaient foi en nous. J'ai aimé ce pays. ■

Les combattants français du cimetière de Venise

Lorsqu'on évoque Venise, on pense de suite au paradis des amoureux avec ses magnifiques gondoles. Pourtant pendant la Grande Guerre, cette ville se situait seulement à quelques dizaines de kilomètres des premières lignes, ce qui en faisait une ville de l'arrière front. Moins connues, ce sont les 18 tombes des soldats français qui reposent au cimetière de San Michele de Venise.

L'escadrille de Venise

Le 23 mai 1915, après de nombreuses hésitations, l'Italie entre en guerre aux côtés de la Triple Entente. Le lendemain, Venise est bombardée par des hydravions autrichiens venant de Trieste.

La France met rapidement à disposition de son nouvel allié italien une escadrille d'avions. Basée dans un premier temps à Mestre, à proximité de Venise, l'escadrille française a pour objectif de protéger la ville et d'effectuer des missions sur le front de l'Isonzo. Ainsi l'escadrille N 92/I est née.

Mais l'aérodrome de Mestre est mal adapté pour défendre Venise. De ce fait, à la fin de l'année 1915, il est décidé de déplacer l'escadrille française au Sud-Est de Venise sur l'île du Lido. Les pilotes sont logés dans un hôtel réquisitionné, la « Villa Paradiso », et profitent des moments d'accalmie pour se détendre sur la plage et visiter la cité des Doges.

À partir de 1916, l'escadrille qui vient d'être rebaptisée N 362 compte huit pilotes qui sont équipés de *Nieuport 11*. Jusqu'à la mi 1916, tout est calme pour les pilotes.

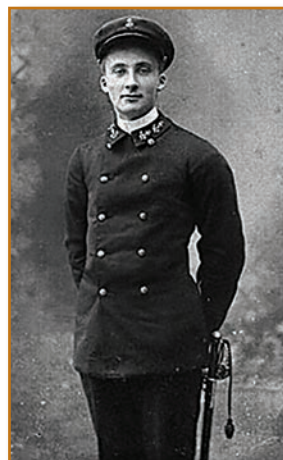
Le 23 juin 1916, les pilotes français, italiens et la marine italienne concourent à l'établissement d'un traquenard à l'encontre de l'as autrichien Gottfried Banfield. À l'issue d'un combat aérien, ce dernier réussit à s'échapper. Malgré cela, ce fait d'armes est considéré comme une victoire par les pilotes français.



© David Amberg

Mémoire

Le 15 août 1916, lors d'un raid de bombardement allié important sur les installations portuaires de Trieste, Gottfried Banfield abat deux hydravions français. Si l'équipage du premier s'en sort indemne, leur appareil étant remorqué, ce n'est pas le cas pour le suivant : l'enseigne de vaisseau Jean Roulier a été tué avec son observateur, le quartier maître Auguste Costerousse. S'approchant de la zone d'engagement, un patrouilleur italien ne parvient qu'à récupérer le corps du pilote. Ramené à Venise, Jean Roulier reçoit des obsèques grandioses avec tous les honneurs militaires et sera cité à l'ordre de l'armée : « Pilote hardi et courageux, a réussi au cours d'un vol récent à lancer deux bombes sur un sous-marin. Hardi et courageux, s'est signalé dans de nombreuses opérations. Tué à l'ennemi. »



Jean Roulier.

Le 13 septembre 1916, la première victoire de l'escadrille française est attribuée au lieutenant Daniel Chambarière qui abat un hydravion autrichien. Celle-ci n'est cependant pas homologuée. Il faut attendre le 23 octobre 1916 pour que l'escadrille soit gratifiée d'une première victoire officielle. Lors d'une mission d'escorte, le sous-lieutenant Xavier Garros descend l'hydravion autrichien L 138 qui est capturé à Caorle.



© David Amberg

Le 31 octobre 1916, un drame a lieu dans la cité des Doges, lorsque, au cours d'une opération de chargement des bombes sur un appareil français *FBA 150*, un projectile se détache et explose. Cet incident entraîne la mort de 18 Français et Italiens. Il faut ajouter à ce bilan 17 blessés dans les rangs des deux armées. Parmi les victimes, on déplore la perte du lieutenant de vaisseau Antoine Reynaud, ainsi que celle de l'enseigne de vaisseau Émile Hariat.

Si l'hiver et le printemps 1917 sont relativement calmes pour l'escadrille, le 14 août 1917, la ville de Venise subit à nouveau un raid aérien austro-allemand. Les mois suivants, les combats aériens s'intensifient.

Mais durant l'hiver 1918, les vols vont se raréfier, laissant place juste à quelques missions de reconnaissance. Le 21 juin 1918, l'escadrille détruit son premier ballon d'observation ennemi. Jusqu'à la mi-septembre, le sergent Lévy et le maréchal des logis Autissier réussissent à détruire d'autres ballons ennemis.

À l'automne 1918, la menace aérienne au-dessus et autour de Venise est totalement écartée (le dernier bombardement au-dessus de la ville a lieu le 23 octobre). Mais le 12 octobre, l'escadrille est endeuillée par la mort accidentelle du maréchal des logis Charles Autissier qui est entré en collision avec un avion italien. Quant au pilote italien, il sera juste blessé et survivra.

L'armistice entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie est signé le 1^{er} novembre 1918. Quelques semaines plus tard, l'escadrille française est dissoute.

En trois années de guerre, l'escadrille française de Venise a remporté 12 victoires aériennes homologuées (dont cinq ballons d'observations) et cinq victoires non homologuées.

De retour à Venise

De passage à Venise, j'ai voulu rendre hommage aux soldats français qui reposent au cimetière de San Michele. Cette île est devenue véritablement un cimetière en 1837. Elle regroupe des tombes civiles et militaires. On s'y rend en vaporetto (bus-bateau).

J'étais déjà venu en 2007 et, à l'époque, le cimetière français se trouvait dans un piteux état. À ma grande surprise, il est de nos jours très bien entretenu. Les dix-huit tombes sont alignées sur une seule rangée.



© David Amberg

Parmi les tombes, on notera les victimes de l'accident du 31 octobre 1916. Il manque cependant le quartier-maître mécanicien Étienne Crucciani, dont le corps ne fut jamais retrouvé, le lieutenant de vaisseau Antoine Reynaud ainsi que le quartier-maître charpentier Mathieu Larrieu, dont les dépouilles ont été sans doute transférées après-guerre à la demande des familles. Concernant les tombes des Italiens morts le même jour, il est impossible de les retrouver car les sépultures italiennes sont dans un état lamentable et donc illisibles.

Seul le pilote Charles Autissier repose à Venise, la dépouille de Jean Roulier sera transférée après-guerre à la demande de la famille. Il repose au cimetière du Montparnasse à Paris (17^e division, 2^e section).

Plusieurs soldats français sont morts en 1919. Leurs fiches de décès portent la mention « maladie en service », des victimes sans doute pour la plupart de la grippe espagnole. Ainsi profitant de mon passage au cimetière de San Michele de Venise, j'ai déposé une gerbe de fleur au nom de l'Association de la Tranchée de Chattancourt et de la Fédération Nationale André-Maginot.

Si un jour, vous passez par Venise, n'oubliez pas de vous rendre au cimetière, afin de rendre hommage à nos soldats morts pour la France.



© David Amberg

David AMBERG

Remerciement à MM. Nicolas Czubak du Mémorial de Verdun et Denis Albin pour leur aide.

Note à l'attention des présidents

Pour donner davantage la parole aux groupements, chaque Gr bénéficie désormais de **deux parutions par an au lieu d'une seule** ; le texte étant toujours limité à **1 200 caractères espaces compris** et une photo de bonne qualité (300 pp au format JPG pour un envoi par mail ou imprimée sur papier photo brillant pour un envoi postal). **Toutefois, une deuxième photo peut être ajoutée en fonction de la longueur du texte.** Les photos sur papier ordinaire ou de qualité moyenne ne pourront pas être exploitées. Une parution supplémentaire reste toujours possible pour rendre hommage à un président de groupement disparu. Par ailleurs, le nombre de parutions sur notre site Internet est illimité (textes de 4 000 caractères et quatre photos), la nouvelle parution venant remplacer l'ancienne.

Par courrier postal comme par courrier électronique, les documents doivent être adressés à la rédaction de **La Charte** (lacharte@maginot.asso.fr), accompagnés d'une demande explicite de parution contenant l'accord du président du groupement.

Les comptes rendus complets des assemblées générales sont à adresser directement au secrétariat général. Nous remercions nos présidents de bien vouloir se conformer à ces quelques règles qui faciliteront la transmission et la parution des documents.

GR 16

UNION DES ASSOCIATIONS
PATRIOTIQUES DE LA PORTE
DES MAURES

Président : M. François Salaun
Adresse : Maison des associations
patriotiques – Quai Gabriel Péri
83980 Le Lavandou



15 août 2024

L'Amicale Régimentaire des Commandos d'Afrique, membre du GR 16 de la FNAM, a eu l'honneur de recevoir au siège, le général (2s) René Peter, président de la FNAM, en marge des festivités de la libération du Lavandou.

À cette occasion, le président a visité la salle d'honneur des Commandos d'Afrique, avant de signer le livre d'or. Il s'est ensuite entretenu avec M. François Salaun, président du

GR 16, puis a reçu, en souvenir de sa visite, le film de notre regretté Pierre Velsch « Mémoire d'un Commando d'Afrique été 44 », produit par l'association Provence 44 Productions, la ron-

dache commémorative de la promotion 2023 des cadets de la défense du Var « Pierre Velsch » et la médaille commémorative des Commandos d'Afrique frappée à l'occasion du 80^e anniversaire du débarquement de Provence.

L'Amicale Régimentaire des Commandos d'Afrique et tous ses membres sont honorés de cette visite. Le GR 16 dans son ensemble se joint à ces remerciements.

GR 118

AMICALE DES ANCIENS DU
129^e RI ET SYMPATHISANTS

Président : M. Jacky Masset
Adresse : 1 rue de Verdun
02250 Housset



Le 15 juin 2024, à la nécropole nationale « La Désolation » à Flavigny-le-Petit (02120), l'Amicale du 129^e RI, en partenariat avec la ville de Guise, ont organisé la « Commémoration de la bataille de Guise » (août 1914) en hommage aux poilus morts pour la France, avec la présence du 144^e RI de Bordeaux, de nombreuses personnalités politiques et militaires, de l'abbé Sylvain Servais, aumônier du 129^e RI qui a béni cette magnifique cérémonie. Une quarantaine de porte-drapeaux étaient présents.

Les élèves de l'école primaire A. Schweitzer de Guise, après lecture d'un courrier écrit par un soldat du 129^e RI durant cette période, ont chanté « la Marseillaise » et ont déposé une rose sur quelques tombes de la Nécropole.

À noter la présence de nombreuses Associations Patriotiques venues de l'Aisne, du Nord et de l'Oise et d'un public venu en très grand nombre (+ de 120 personnes).

Jacky MASSET
Réfèrent régional FNAM
pour les départements 02 et 60
jackymasset@free.fr

GR 145

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-
MAGINOT DU VAUCLUSE

Président : M. Pierre Chauvin
Adresse : L'Oustau de la Bono
Entento 7 bis av. du général de
Gaulle
84510 Caumont-sur-Durance



Le 15 juin 2024, le GR 145 a tenu son 17^e congrès biennal à Caumont-sur-Durance en présence de MM. Claude Morel, maire, de Joseph Lopez, administrateur fédéral honoraire, et de nombreuses personnalités.

Le président Pierre Chauvin fait observer une minute de silence en mémoire de nos camarades disparus et pour les militaires tombés en OPEX. Il excuse le directeur de l'ONACVG et le DMD retenus en raison des élections. Les rapports d'activité et financier sont adoptés.

Les candidats au CA sont élus et le bureau reste identique.

Après différentes interventions, les parrainages des collèges sont cités avec les sommes accordées par la Fédération. M. Lopez a exposé les actions de

la FNAM puis s'en sont suivies les remises de distinction par MM. Chauvin et Lopez : diplôme et insigne de porte-drapeau à Luc Socias, médaille d'or de la FNAM à André Campagne, à Philippe Zanca, de porte-drapeau et reproduction d'André MAGINOT au combat à Charles Silvestre, diplôme du GR 145 à Maguy Garcia et à Pierre Cubells pour son exposition sur l'Algérie et la guerre 1939-1945.

Le congrès s'est terminé par un repas.

Groupements

GR 163

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-
MAGINOT DE L'HÉRAULT

Président : M. Jean-Pierre Vincent
Adresse : Résidence Le Capri N°40
322, Place des Cosmonautes
34280 La Grande-Motte

Le mercredi 2 juillet 2024, s'est tenue notre assemblée générale ordinaire à La Grande Motte. Le président Jean-Pierre Vincent ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants, en particulier au président du sous groupement des anciens combattants de Baillargues, M. Patrick Suay, ainsi qu'au trésorier général du sous groupement du comité Languedoc-Roussillon, M. Gilles Mandrick. Le président demande une minute de recueillement en mémoire des disparus au cours de l'année 2023 et une pensée pour les malades et handicapés qui n'ont pu se déplacer. Il

donne ensuite lecture du rapport moral et du rapport concernant la Chancellerie.

Le secrétaire général et vice-président délégué, Marcel Brulebois a présenté le rapport concernant les sous groupements.

Le rapport financier, présenté par le trésorier général, Jean-Paul Leclere, est approuvé à l'unanimité. Quitus est donné par la vérificatrice aux comptes.

M. Jean-Pierre Orsini informe l'assistance des voyages sur les lieux de mémoire des lycéens et collégiens de l'Hérault et l'action de la FNAM sur le plan financier.

Le président fait lecture du rapport concernant les activités, qui est approuvé à l'unanimité.

L'assemblée générale s'est terminée par un apéritif traditionnel en présence du maire M. Stéphane Rossignol et du délégué aux anciens combattants et adjoint au maire, M. Jean-Paul Huot.

Jean-Pierre VINCENT

GR 173

LES ANCIENS DU 15/1 –
SECTION DE L'EST

Président : M. Gérard Schutz
Adresse : 16 rue des Mirabelles
57530 Courcelles-Sur-Nied

Le 15 juin 2024 s'est tenue à Verdun la 41^e assemblée générale de notre association. Après avoir présenté le rapport moral, le président a fait observer un moment de recueillement en mémoire des adhérents disparus, de nos soldats, de nos forces de l'ordre et des fonctionnaires de la pénitentiaire tous Morts pour la France.

Le rapport financier a été présenté par le trésorier qui a reçu le quitus des vérificateurs aux comptes. Les rapports moral et financier ont été approuvés à l'unanimité. Le président a ensuite fait remarquer que l'association



est encore forte de 197 personnes à ce jour. Il a tenu à remercier chaleureusement la FNAM pour les deux articles passés dans la charte en début d'année sur Marte Cohn (39/45) et Joseph Muller (AFN).

Il a ensuite remis la médaille de bronze de la FNAM à Bernard Bastien pour son implication dans l'association. Sébastien Nicolas n'étant pas présent a reçu la médaille d'argent 15 jours plus tard lors de la cérémonie commémorative des combats de juin 40 à Vougrey. Après la traditionnelle photo, un repas servi à 35 personnes a clôturé cette belle journée.

Gérard SCHUTZ

GR 218

ASSOCIATION AMICALE
DES OFFICIERS D'ACTIVE
ET EN RETRAITE DE
L'ADMINISTRATION SANTÉ
DES ARMÉES - A3

Président : Colonel Didier Gineste
Adresse : 5 rue François Rabelais
45000 Orléans



Du 23 au 25 mai 2024, les adhérents se sont réunis à Landaul dans le Morbihan pour y tenir leur 46^e assemblée générale annuelle. Au pied du monument aux morts de Landaul, les membres de l'association ont observé, le 25 mai 2024, une minute de recueillement en signe de reconnaissance envers tous ceux qui ont combattu pour notre pays. En compagnie de M. Didier Roze, président du Comité Auray-Pluvigner du Souvenir français, la présidente de l'A3 a ensuite déposé une gerbe en souvenir des citoyens de Landaul tombés au combat.

Cette année, les participants ont pu visiter la citadelle de Port-Louis près de Lorient, le musée de la Marine ainsi que le musée de la Compagnie française des Indes orientales, qui propose un parcours muséographique illustrant l'histoire de cette puissante compagnie de commerce au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Ce séjour a également permis de se souvenir que, durant la Seconde Guerre mondiale, Landaul accueillit en grand nombre des habitants de Lorient et Hennebont fuyant les bombardements et les combats en lien avec l'existence de la base de sous-marins de Lorient.

Didier GINESTE

Culture et Sciences

Planète pilote

Musée de l'Air et de l'Espace

3, esplanade de l'Air et de l'Espace 93350 Le Bourget

Un espace ludo-éducatif dédié aux familles

Pénétrer dans le cockpit d'un petit avion de tourisme ou d'un Airbus A320, ranger les bagages d'un gros avion de ligne ou faire son plein en kérosène, observer l'activité d'un aéroport depuis une tour de contrôle, faire de la bicyclette dans une station spatiale pour rester en forme, prendre conscience que l'air peut porter un avion ou qu'une fusée a besoin d'une grande vitesse pour quitter l'attraction terrestre, découvrir les différentes planètes de notre système solaire...

Sur plus de 1 000 m², lors de chaque séance, les enfants peuvent utiliser spontanément et librement plus de 40 manipulations interactives sur les thèmes de l'aéronautique et de l'espace.

Durée de l'activité : une heure.

Tarif : 5 € + billet d'entrée au musée (un billet pour chaque enfant et chaque adulte souhaitant faire l'activité.)



© Musée de l'Air et de l'Espace

Jeux sur l'eau En quête de victoires Jusqu'au 30 mars 2025

Musée National de la Marine - Brest
Château de Brest - 29200 Brest

À travers le panorama des Olympiades de 1896 à 2024, le musée national de la Marine à Brest mettra en lumière l'histoire des cinq disciplines nautiques, souvent méconnues, qui ont apporté à la France près de 300 médailles : voile, aviron, motonautisme, canoë-kayak, surf. Après une immersion dans l'univers de cette compétition internationale majeure, le parcours reviendra sur chacune des cinq disciplines, ses grandes figures, le rôle des clubs et fédérations, les enjeux de la victoire. Une attention particulière sera apportée sur l'excellence maritime brestoïse et plus largement de la Bretagne, véritable « terre de champions ». Près de 150 pièces – embarcations, équipements, tenues, médailles olympiques, documents et souvenirs – illustreront l'engagement absolu des athlètes, hommes et femmes, jusqu'à leur consécration.

L'accès à l'exposition est inclus dans le prix du billet d'entrée du musée.



© Musée National de la Marine Brest

Les combats oubliés des Forces Françaises Libres : la libération des Vosges et de l'Alsace, automne 1944 Jusqu'au 10 mars 2025

Musée de l'Armée
129, rue de Grenelle 75007 Paris



© Musée de l'Ordre de la Libération

À la tête de la 2^e DB, le général Leclerc, réalise la fusion de combattants de toutes origines : Français libres, soldats de l'Armée d'Afrique, évadés de France... et libère Paris. La 1^{re} DFL, rebaptisée DMI, est engagée en Italie puis lors du débarquement de Provence.

Après s'être retrouvés à Nod-sur-Seine, en Côte d'or, les combattants débarqués en Normandie et en Provence marchent vers les Vosges et l'Alsace – où l'armée allemande s'est repliée et réorganisée – pour des combats particulièrement durs au cours d'un hiver rude. Ils libèrent Strasbourg le 23 novembre 1944 et Colmar le 2 février 1945.

Exposition réalisée en partenariat avec la Fondation de la France libre et avec le soutien du musée de l'Ordre de la Libération. L'accès avec le billet d'entrée du musée.

Ancien du 67^e RA recherche ses anciens camarades d'Algérie de mai 1961 à Noël 1962, qui étaient avec lui à Fort Lacroix, au Fort 341 et sur la ligne Morice.

André Fontaine 06 48 25 40 35

Recherche Jean Célérier, suite à la parution de l'article « Souvenirs de Guentis » dans La Charte en 2008.

Michel Pougheon 06 88 97 27 21 ou michelpougheon@orange.fr

Recherche mon commandant de compagnie de 1961 à 1962 à la CCS 23^e RI d'El Milia dans le Constantinois, le capitaine Auguste Roux, le commandant Kersual, chef d'état-major, le lieutenant-colonel Nadal, chef d'état-major, le lieutenant-colonel Hervé, commandant le 23^e RI à El Milia et le soldat Michel Deblas de Templeneuve (Nord) à l'état-major CCS.

André Waultier 04 89 22 51 24 ou 07 88 06 32 41

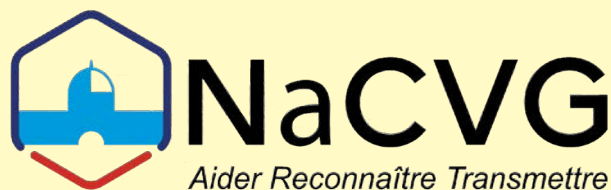
La rédaction de La Charte est toujours à la recherche de témoignages sur les OPEX. N'hésitez pas à partager votre vécu, écrivez-nous à lacharte@maginot.asso.fr

À votre écoute :

une plateforme téléphonique au service du monde combattant

L'ONaCVG a instauré une ligne téléphonique « À votre écoute » via un numéro vert pour accompagner et apporter des réponses adaptées aux ressortissants de l'ONaCVG qui accomplissent des démarches en matière de reconnaissance et de réparation, de pensions, de droits accessoires, de mentions, d'indemnisations, de voyages sur les tombes, ou ceux ayant des questions liées aux monuments aux morts.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



0801 907 901
À votre écoute

